LA CLASSE OUVRIÈRE ET LE SYNDICALISME EN FRANCE DE 1789 À 1965

---

par Georges VIDALENC (1885-1967)

Ancien Directeur du *Centre d'éducation ouvrière* (C.E.O.)
de la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)

édité en 1969
par la *Confédération générale du Travail - Force ouvrière* (C.G.T.-F.O.)
avec le timbre de la *Fédération du Livre C.G.T.-F.O.*

Chapitre 2ème:

LA CONSCIENCE DE CLASSE D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

La révolution de 1830 avait renversé la monarchie des Bourbons par l'effort combiné d'éléments prolétariens et bourgeois combattant côte à côte sur les barricades, mais ceux-là ne devaient pas tarder à s'apercevoir qu'ils n'avaient en fait rien gagné au changement de dynastie, qu'ils avaient seulement porté au pouvoir des équipes nouvelles qui leur étaient également étrangères et que les nouveaux gouvernants n'entendaient nullement modifier, ni les conditions de travail et de vie, ni le statut politique de ces masses populaires dont ils avaient accepté la collaboration et même demandé l'appui pendant le combat, mais qu'ils renvoyaient maintenant à leurs ateliers, à leurs taudis et à leur misère, en exaltant certes leur patriotisme, leur héroïsme et leur esprit de sacrifice, mais sans leur accorder la moindre participation au pouvoir, ni même envisager la moindre amélioration de leur condition matérielle.

Peut-être y eut-il une courte période pendant laquelle bourgeois et ouvriers purent sembler d'accord et sans défiances réciproques? M. Charles Benoist l'affirme dans *«La crise de l'État moderne»*:

«Bourgeois et ouvriers, écrit-il, *étaient maintenant poussés les uns vers les autres, n'avaient-ils pas appris à se connaître, dans le coude-à-coude des barricades? C'est une remarque que la lecture attentive des documents permet de faire, ils ne s'étaient pas découverts durant les "Trois Jours" sans un certain étonnement et jamais jusqu'alors les vertus du peuple n'avaient aussi fortement frappé la bourgeoisie, même républicaine, même jacobine, même théoriquement égalitaire.*

Jamais non plus le peuple n'avait senti aussi près de lui la bourgeoisie, au moins une fraction de la bourgeoisie, notable par son importance, sa situation, son instruction, toutes choses dont il peut avoir un respect un peu envieux, mais dont il a le respect» **(49)**.

Nous croyons plutôt que cette sympathie et cette estime réciproques, si elles existèrent, ne durèrent pas, car elles reposaient sur un malentendu quant à la nature de l'association momentanée de ces deux classes sociales et quant au mode d'organisation et de gouvernement qu'il convenait de donner au pays débarrassé du régime et de la dynastie des Bourbons. L'insurrection victorieuse, le nouveau pouvoir installé, chacun reprit sa place et ses habitudes et retrouva ses problèmes particuliers, ses idées et ses préjugés. Au surplus il y avait de notables différences entre le bourgeois libéral, garde national insurgé contre l'ordre établi, camarade avec lequel on avait partagé les dangers du combat et l'ivresse de la victoire, et le patron

(49) C. Benoist, *«La crise de l'État moderne»,* Revue des deux mondes, 15 juillet 1913.

du textile ou de la forge, du chantier ou du magasin auquel on avait affaire chaque jour et dont le libéralisme politique n'avait généralement pas affecté la direction de l'entreprise. Alexis de Tocqueville a bien caractérisé le régime qui s'instaurait en disant: *«La classe moyenne régnera, à l'exclusion, en droit, de tout ce qui est au-dessus d'elle, en fait de tout ce qui est au-dessous»*. Dans la pratique, ce qui était au-dessus (c'est la noblesse à laquelle pensait Tocqueville) conservait d'appréciables possibilités d'action, car elle n'était pas dépourvue de moyens financiers, ni d'alliances et de liaisons avec les entreprises économiques, ni de postes clés et de situations acquises et influentes dans les services de l'État. Quant au peuple, qui était au-dessous, il ne tardera pas à comprendre qu'il avait été dupé.

Louis-Philippe, roi des Français par la grâce des classes bourgeoises, avait une opinion très précise de ce que devrait être la structure nouvelle du pays: *«Les classes moyennes ne sont pas toute la société, mais elles en sont la force. Leur intérêt constant est le maintien de l'ordre et elles ont assez de puissance pour combattre et réprimer les mauvaises passions»* **(50)**.

C'est là un programme et un point de vue dont il ne se départira pas jusqu'à la Révolution de 1848.

Un antagonisme, qui allait s'accentuer, existait entre des classes sociales dont les intérêts étaient souvent contradictoires. Référons-nous encore à Charles Benoist:

«Toute politique qu'elle est, la Révolution de 1830 a bien son aspect social, car en installant ouvertement, et on put le croire, définitivement la bourgeoisie aux affaires, elle déplace politiquement l'antagonisme que l'évolution du travail et les progrès de l'industrie vers cette même date déplaçaient économiquement. Dorénavant l'antagonisme sera, non plus entre l'aristocratie et la bourgeoisie, mais entre la bourgeoisie et le peuple, ou mieux entre le capital et le travail, entre l'argent et la main-d'œuvre et, comme des nobles «déclassés» étaient venus naguère dire à la bourgeoisie que les ennemis du peuple étaient les nobles, de même des bourgeois «déclassés» venaient dire au peuple que la bourgeoisie était coupable et responsable de ses maux et que c'était à lui-même, par lui seul, à se sauver d'elle et qu'il ne se sauverait d'elle qu'en prenant position contre elle. Aussi bien, prétendaient-ils, n'est-ce pas dans la nature, la force des choses, qui met en antagonisme ces deux classes: le patronat, le prolétariat et les oblige à prendre position l'une contre l'autre?» **(51)**.

Ne discutons pas l'importance réelle du rôle de ces «déclassés» et l'audience qu'ils pouvaient avoir dans les milieux populaires, mais rappelons-nous plutôt qu'en matière économique il n'y a pas de séparation absolue entre noblesse et bourgeoisie, car Casimir Périer et le duc d'Audiffret-Pasquier voisinaient déjà dans les conseils d'administration des compagnies minières, fréquentaient les mêmes salons et possédaient des *«portefeuilles»* de même composition et de même ampleur. Par contre, il est certain que les oppositions étaient réelles entre employeurs et salariés et les prolétaires n'avaient nul besoin que des bourgeois déclassés les leur vinssent révéler. Ils essayèrent de préciser leurs idées et de faire connaître leurs désirs dans des journaux ouvriers qui parurent à Paris et à Lyon au lendemain de la Révolution de Juillet: *«Le Journal des Ouvriers», «L'Artisan», «Le Peuple»,* mais ces publications n'eurent qu'une durée éphémère et une circulation réduite, faute de ressources au départ et parce qu'ils n'obtinrent pas une audience suffisante dans les milieux ouvriers. A Lyon, *«L'Écho de la Fabrique»* et *«L'Écho des Travailleurs»* se maintinrent pendant quelques années mais ne réussirent pas à s'imposer. Dans tous les cas il s'agissait de formuler un programme modéré, les rédacteurs, le plus souvent anonymes, faisaient preuve d'un grand esprit de sagesse, de réalisme et l'union, ils en appelaient aux bons sentiments et à la générosité des classes dirigeantes, mais ils ne réussirent pas à les émouvoir ou à les convaincre, pas même à les intéresser.

Plus que le journal, c'est la brochure qui sera le moyen de diffusion des idées et des aspirations des travailleurs comme de leurs programmes. De prix modique et de format commode, facile à imprimer dans de petits ateliers amis, faciles à diffuser même clandestinement, à transporter et à dissimuler, elle se répandit assez pour que nombre d'entre elles aient eu plusieurs éditions. Évidemment la brochure ne peut prétendre représenter l'état d'esprit du monde du travail dans son ensemble, elle est seulement la manifestation des idées de quelques individualités plus réfléchies, plus clairvoyantes et en avance sur leur temps, cependant certaines d'entre elles se répandirent assez largement dans les ateliers et sur les chantiers où elles étaient lues et commentées.

Signalons quelques-unes de ces prises de position. Dès 1831 Auguste Colin manifeste sa déception et sa mauvaise humeur, qui sont celles de beaucoup de ses compagnons.

«Le peuple a tout fait et l'on ne veut rien faire pour lui. Ceux que nous avons crus pendant longtemps nos défenseurs nous ont trompés, ils n'ont fait cause commune avec nous que tant qu'ils ont été enveloppés

(50) Lettre à M. de Salvandy, 31 mars 1830.

(51) C. Benoist, *«Le travail, le nombre et l'État», II, Les idées,* Revue des deux mondes. 1er août 1901.

avec nous dans la proscription dont nous étions frappés, mais sitôt que nous avons eu détruit ou dispersé nos ennemis communs, nous avons été abandonnés de ceux que nous croyions nos protecteurs, qui ont changé de rôle et, n'éprouvant d'autre sentiment que celui de l'ingratitude, se sont empressés de traiter la nation avec le mépris que nous reprochions à leurs prédécesseurs. Sentant nos fers prêts à retomber sur nos bras encore meurtris par nos ennemis, nous laissons de nouveau échapper de notre sein ce cri si électrique: Liberté! Liberté!» **(52)**.

Dans *«Le Semeur»,* journal ouvrier qui paraissait en 1833, nous retrouvons pareilles plaintes et semblables inquiétudes.

«Depuis que la cause du peuple a été irrévocablement gagnée, les ouvriers ont eu conscience de leur force, puisque sans eux la grande victoire de Juillet n'aurait pas été obtenue, ni peut-être même disputée, et ils ont confusément senti que la bourgeoisie allait séparer son drapeau du leur, parce qu'elle cessait d'avoir besoin d'eux pour lutter contre les classes privilégiées. De là sentiment d'orgueil dans les classes ouvrières, défiance contre les classes plus élevées, besoin d'obtenir des garanties, exigences pour le prix de la main-d'œuvre, émeutes et coalitions» **(53)**. Cette analyse nous aide à comprendre la signification des émeutes de Lyon en 1831 et 1834.

En 1833 également, l'ouvrier typographe Jules Leroux, le frère du socialiste Pierre Leroux, dont il partageait les convictions, s'adressait aux patrons:

«Disons à messieurs les maîtres imprimeurs: nous n'envions ni vos fortunes, ni vos plaisirs, non, mais un salaire capable de nous procurer un lit modeste, un gîte à l'abri des vicissitudes du temps, du pain pour nos vieux jours et votre amitié en échange de la nôtre. Pourquoi ne nous assemblerions-nous pas, pour parler paisiblement de nos affaires, de l'existence de nos familles et des intérêts de notre industrie?» **(54)**.

Le ton est mesuré et courtois, déférent même, les revendications sont modestes, certes, et une offre de collaboration et d'amitié les accompagne, mais pourtant le problème est posé, celui des relations entre employeurs et employés. On voit apparaître ici les premiers éléments d'une conscience de classe. Évidemment, cela reste encore confus dans la plupart des esprits, mais des travailleurs de plus en plus nombreux commencent à comprendre, ou à sentir, que leur cause n'est pas celle des bourgeois. Ils ont pu conclure avec eux des accords momentanés, mais leurs intérêts profonds sont différents et parfois s'opposent. D'où la nécessité, pour les prolétaires, de s'entendre, de se serrer les coudes et d'unir leurs efforts. *«La solidarité de classe commence par être un fait spontané,* déclare avec raison M. Charles Bettelheim. *Elle commence par être une sorte de solidarité mécanique, mais ensuite elle devient conscience de classe. C'est seulement quand cette conscience existe qu'un groupe social est vraiment constitué en classe sociale»* **(55)**.

Les prolétaires vont progressivement prendre conscience de leur destin et de ses servitudes, tout au moins les plus clairvoyants d'entre eux, car la masse restera longtemps docile et apathique, soumise aux puissances établies et résignée à son sort, ce que lui reprochera âprement Auguste Blanqui, le révolutionnaire, l'insurgé, *«l'enfermé».* Il écrivait en effet en 1839:

« Le pauvre ne connaît pas la source de ses maux. L'ignorance fille de l'asservissement, fait de lui un instrument docile des privilégiés. Écrasé de labeur, étranger à la vie intellectuelle, que peut-il savoir des phénomènes sociaux où il joue le rôle de bête de somme? Il accepte comme un bienfait ce qu'on daigne lui laisser du fruit de ses sueurs et ne voit dans la main qui l'exploite que la main qui le nourrit, toujours prêt, sur un signe du maître, à déchirer le téméraire qui essaie de lui montrer une destinée meilleure» **(56)**.

Jugement sévère, mais vue pénétrante et sans illusion, que Fernand Pelloutier devait confirmer quelque soixante ans plus tard quand Il écrivait: *«Ce qui manque le plus aux prolétaires, c'est la science de leur malheur».*

---

(52) A. Colin, *«Le cri du peuple»,* Paris 1831, p.3. Pour remédier au chômage croissant, Colin propose de d'envoyer les chômeurs en billet de logement chez les bourgeois, persuadé que ceux-ci préféreraient leur trouver du travail plutôt que de les nourrir à rien faire. Solution qui n'est pas sans humour.

(53) *Le Semeur,* 20 novembre 1833.

(54) Adresse à l'*Association typographique ouvrière* de Nantes, 26 mai 1833.

(55) C. Bettelheim, *«Techniciens et classe sociale»,* dans *Industrie et Technocratie*, Paris, 1949, p.93.

(56) Auguste Blanqui, article destiné au *Libérateur* mais non publié, recueilli dans *«Fragments et notes»,* Paris 1885, p.122. On peut rapprocher la constatation amère de Blanqui de l'appréciation cynique qu'un milliardaire américain formulait en 1886: *«Je peux embaucher la moitié de la classe ouvrière pour tuer l'autre moitié».*

Mais des problèmes économiques nouveaux ou de plus grande ampleur allaient se poser au cours d'années difficiles. Après les *Journées de Juillet* les ouvriers regagnèrent leurs ateliers, leurs fabriques et leurs chantiers, mais l'atmosphère y fut parfois troublée par des licenciements dus au manque de commandes ou par l'introduction de machines. L'exemple des *luddites* anglais incita nombre de travailleurs à s'en prendre aux *«mécaniques génératrices de chômage»*. M. Jean Bruhat a relevé un certain nombre de ces épisodes dramatiques: *«Le 29 juillet 1830, les insurgés détruisent des presses mécaniques et adressent une pétition aux Chambres pour en demander la suppression, ce qu'elles refusèrent naturellement, au contraire elles votèrent des crédits pour les remplacer, ce qui provoqua une grève des imprimeurs. En octobre 1830, c'est une machine à tirer le sable qui est détruite à Nantes; en mars 1831 deux mille ouvriers brisent des machines à Saint-Étienne, ce qui entraîne quatre condamnations à cinq ans de travaux forcés; en mai 1831, cinq cents scieurs de long détruisent des scies mécaniques à Bordeaux; en juin 1831 les menuisiers du Havre détruisent des boiseries et parquets faits à la machine; en septembre 1831 quinze cents ouvriers veulent démolir à Paris une machine découpeuse de châles»* **(57)**. Il y aura encore des destructions analogues à Lyon en 1848.

Gestes de désespoir qui s'avéraient inutiles et ne pouvaient empêcher une évolution technique qui s'ébauchait. Pourtant la *Société des Amis du Peuple,* qui comptait Thouret, Auguste Blanqui et Raspail parmi ses membres notables, publiait à l'époque des brochures où la machine était condamnée parce qu'elle amenait le chômage et ne profitait qu'aux capitalistes.

On ne peut nier que les difficultés aient été réelles dans l'industrie, les crises ne manquaient pas, surtout dans le textile et cela entraîna des changements de mentalité et des prises de position plus marquées.

«C'est dans le deuxième tiers du XIX^{ème} siècle que la classe ouvrière commença à prendre conscience de l'abîme qui séparait sa propre conception de la liberté de celle des bourgeois qu'elle avait jusqu'alors admis pour ses chefs, et elle le sent d'autant mieux que l'évolution économique lui fait subir physiquement des contraintes plus rudes et plus insupportables.

C'est le moment de grands progrès dans l'industrie textile où s'opposent concentration des manufactures et dispersion des ateliers familiaux.

Cette précarité d'une industrie, pourtant en progrès, fait des victimes chez les employeurs, mais surtout elle tyrannise les ouvriers. Non seulement les salaires sont bas, parfois dérisoires, mais ils sont irréguliers. Dans les grandes manufactures on distingue deux sortes d'employés: les uns, l'élite, sont spécialisés, ils connaissent le maniement des métiers, sont indispensables à la bonne marche de l'atelier, les autres sont des compléments qu'on embauche en temps de presse, qu'on licencie sans souci, dès que la commande se fait plus incertaine» **(58)**.

Ainsi grossissait l'armée misérable et inquiétante des prolétaires sans grande qualification professionnelle, les hommes à toutes mains, des manœuvres, des *«hommes de peine»* comme on disait, perpétuellement menacés par la morte saison et le chômage, par la maladie, l'accident et la vieillesse. Si les progrès de la technique n'étaient pas niables, si le machinisme se développait et dans une certaine mesure diminuait la fatigue des hommes, si le volume de la production et des échanges croissait sans cesse, il faut bien reconnaître que ceux qui étaient à la base de cette prospérité, qui en étaient les principaux artisans, n'en bénéficiaient guère. La condition ouvrière devenait de plus en plus difficile et incertaine. D'où la montée dans les masses d'une douloureuse inquiétude et du sentiment d'une profonde injustice.

Rien d'étonnant par conséquent à ce que les conflits du travail prissent un caractère social qu'ils avaient rarement eu jusqu'alors, c'est ce que souligne Octave Festy:

«Ce qui marque les premières journées de la monarchie de Juillet, ce sont bien moins la fréquence et la gravité des conflits industriels qui en marquèrent certains moments, que l'effort commencé au cours même des Journées de Juillet, de la partie la plus avancée de la classe ouvrière, pour dégager et pour tenter de réaliser un programme de revendications générales. Les années antérieures à l'avènement de Louis-Philippe avaient vu, elles aussi, des coalitions nombreuses, mais si mal renseigné qu'on soit sur les tendances dont elles s'inspirèrent, on peut cependant affirmer qu'il ne s'y trouve pas ce caractère social, ces aspirations vers l'émancipation économique des travailleurs qui se manifestèrent au lendemain de la chute de Charles X» **(59)**.

Un des épisodes les plus significatifs est certainement, en mai 1833, la grève des mineurs d'Anzin,

(57) J. Bruhat, *«Histoire du mouvement ouvrier français»*, tome 1, p.221 et suivantes, Paris, 1952.

(58) C. Morazé, *«La France bourgeoise»,* Paris, 1945, p.96.

(59) O. Festy, ouvrage cité, p.19.

connue sous le nom *«d'émeute des quatre sous»*. Les conditions de travail étaient alors particulièrement dures dans cette compagnie, en raison des bas salaires (1fr.50 à 1fr.70 par jour) et d'une discipline à la fois brutale et tatillonne, les porions avaient le coup de poing facile et multipliaient les amendes de sorte que la plupart des mineurs étaient fortement endettés et inscrits à l'Assistance publique. Le maire d'Anzin, Mathieu, en témoigna devant le tribunal:

« Ils sont tous si peu à l'aise qu'ils doivent en ce moment dans le commerce plus qu'ils ne seront jamais à même de pouvoir payer. J'ai la certitude qu'ils doivent aux propriétaires 40.000 francs au moins de locations arriérées, il est dû à peu près autant aux épiciers et ainsi du reste».

Il ajoutera que 1.700 ou 1.800 d'entre eux sont inscrits à l'*Assistance publique* et que tout mineur se trouve dans le cas d'y être quand il a deux enfants.

Lassés de souffrir, les mineurs réclamèrent une augmentation de quatre sous (20 centimes) par jour. Comme leur demande fut rejetée, ils cessèrent le travail le 18 mai et éteignirent les feux des machines pour empêcher l'extraction du charbon et l'épuisement des eaux.

Suivant l'usage, la compagnie fit appel aux pouvoirs publics qui dépêchèrent dans la région garde nationale, gendarmes et troupes de ligne. Un certain nombre de grévistes furent emprisonnés et les mineurs impuissants durent reprendre le travail sans avoir rien obtenu. La reprise était générale dès le 27 mai.

Mais l'instruction judiciaire se poursuivait et 19 grévistes furent traduits devant le tribunal de Valenciennes le 17 juin. A l'étonnement général le verdict fut particulièrement indulgent, six accusés seulement furent reconnus coupables d'avoir participé à l'arrêt des machines et à l'empêchement des chargements de charbon, et condamnés: 4 à 15 jours de prison et 2 à 8 jours. Tous les autres furent acquittés. Et surtout la physionomie des débats avait été telle que le procureur général de Douai put s'en indigner et que la *Gazette des Tribunaux* put écrire:

«Ce n'est pas aux 19 ouvriers inculpés que semble appartenir le rôle d'accusé, c'est la compagnie d'Anzin elle-même qui est mise sur la sellette. C'est son procès qu'on instruit. C'est elle que les témoins accusent et que d'autres disculpent. C'est son administration, ce sont nos agents, son système qui se trouvent en cause devant la détresse d'une population entière, que l'excès de ses maux seul peut faire sortir de son calme et de sa résignation habituelle, population qui n'a jamais connu de nos lois que leur impuissance à la protéger contre ce long et insolent monopole, qui, seul de tous les abus d'un autre âge, a su résister, on ne sait comment, à deux révolutions générales» **(60)**.

Malheureusement cette clémence du tribunal, comme aussi le commentaire apitoyé de la *Gazette*, demeurèrent exceptionnels, les intérêts au pouvoir n'étaient pas pour la mansuétude.

Quels étaient les problèmes posés? Nous vivons aujourd'hui, après plus d'un siècle, dans un tout autre climat social et avec des institutions si différentes, qu'il nous faut faire un effort de réflexion et d'imagination à la fois pour bien comprendre l'état de misère, de détresse et de dénuement, ou tout au moins d'extrême précarité, dans lesquels vivaient alors de nombreuses familles de travailleurs. La courbe des salaires comparée à celle des prix est d'une douloureuse éloquence, tout comme d'ailleurs celle de la mortalité dans certains métiers ou dans certains quartiers ouvriers.

Certes, toutes les professions n'étaient pas aussi durement atteintes, nous savons que l'artisanat avec son rythme particulier persista longtemps encore, notamment à Paris, que l'habileté technique de l'ouvrier y conservait toute sa valeur et assurait aux meilleurs d'entre eux un travail régulier et un salaire plus élevé, même une certaine indépendance. Nous savons aussi que, dans les campagnes, on trouvait nombre d'ouvriers à demi paysans, possesseurs de leur maison et de leur jardin en même temps que de leur métier à tisser, dont la condition restait humble, mais supportable. Ceux-ci étaient d'ailleurs moins enclins à se plaindre que leurs camarades des grands centres et montraient une défiance toute paysanne à l'égard des idées nouvelles comme de toute théorie sociale, l'agitation et l'inquiétude n'étaient pas leur fait et des traditions ancestrales commandaient leur comportement.

Malgré l'importance de ces cas particuliers, il reste vrai que les ouvriers de la grande entreprise, dont le nombre augmente sans cesse, ceux que l'on appelle maintenant les prolétaires, se voient menacés par le paupérisme, misère irrémédiable et chronique, et que, sans forcer les mots, on peut dire que la condition de l'ouvrier de la fabrique, de l'usine ou de la mine était alors dans bien des cas douloureuse, inhumaine et sans espoir.

Nous avons sur la question une abondante documentation dont on ne peut mettre en doute ni l'exac-

(60) *Gazette des Tribunaux,* 24-25 juin 1833.

titude, ni l'impartialité. Au premier plan, les deux enquêtes menées de 1836 à 1839, l'une celle d'Eugène Buret: *«De la misère des classes laborieuses en France et en Angleterre»* (Paris 1840) que couronna l'*Académie des Sciences Morales et Politiques* qui avait mis la question au concours, l'autre celle du Docteur Villermé, secrétaire de la même *Académie: «Rapport sur l'état physique et moral des ouvriers des fabriques de soie, laine et coton»* (Paris, 1840, 2 volumes) **(61)**.

Témoignages non suspects, et pour nous d'une valeur inappréciables en raison même de la personnalité des enquêteurs et des conditions de leur enquête. Il ne s'agit pas en effet d'ouvriers que l'on pourrait taxer d'incompétence, d'information incomplète ou d'exagération systématique, ni de politiciens dont on pourrait craindre les partis-pris ou les déformations de propagande, encore moins de ces théoriciens épris de systèmes utopiques qu'on commence à appeler des *«socialistes»* et qu'on accuse d'ignorer les réalités quotidiennes, mais de personnages instruits, réfléchis et pondérés, de bourgeois *«juste milieu»*, amis de l'ordre, respectueux des institutions, de la propriété et des situations acquises, mais qui, honnêtes et clairvoyants, ont appliqué leur intelligence à l'étude de situations et de problèmes jusqu'alors mal connus du grand public, même des cercles dits cultivés, et qui disent, sans passion mais avec clarté, leur étonnement, leur inquiétude et parfois même leur indignation.

Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls. D'autres témoignages, nombreux et venus des milieux des plus divers, confirment le contenu de ces deux études et ils y ajoutent des détails et des précisions qui firent sensation, qui scandalisèrent peut-être, dont certains esprits timorés déplorèrent la publication, mais dont l'exactitude ne fut jamais mise on doute.

Comment vivait une famille ouvrière, aux environs de cette année 1840, quelles étaient les conditions de travail, de subsistance et de logement dans les grandes agglomérations industrielles, notamment dans les régions textiles et minières où le développement avait été le plus considérable et le plus rapide, comment réagissaient les travailleurs, quelle idée se faisaient-ils de la situation et du rôle qui leur étaient assignés, quelles pouvaient être leurs espérances et leurs moyens d'action?

D'abord la durée du travail? On travaillait quotidiennement 12, 14 et même 16 heures, quelquefois davantage suivant la volonté du patron, qui se déterminait lui-même d'après le rythme et l'importance des commandes. Il y avait généralement une heure d'interruption pour le repas, mais le plus souvent ce repas était pris sur le lieu du travail, en plein air sur le chantier ou dans l'atelier sur le métier ou l'établi, parmi les déchets et l'huile, dans les poussières ou les émanations du travail, rien d'autre n'étant prévu, pas même la possibilité d'une toilette sommaire qui pourtant eut été souvent bien nécessaire.

La durée de la journée de travail pouvait varier suivant les saisons, les régions ou les métiers. Dans le Haut-Rhin on travaillait 10 heures dans les fabriques d'impression, 12 ou 13 dans les filatures et les tissages; dans le Bas-Rhin, on est à l'usine de 5 heures à 20 heures en été, de 6 à 20 en hiver. Il est des filatures qui retiennent leurs ouvriers et leurs ouvrières pendant 17 heures par jour, leur laissant une demi-linure pour le petit déjeuner et une heure pour le dîner **(62)**.

Il faut ajouter à cette trop longue amplitude de travail la durée des trajets. La crise du logement sévissait déjà dans les régions industrialisées en raison de l'afflux rapide et croissant des habitants des campagnes pauvres qu'un sol ingrat et une agriculture routinière et à faible rendement ne pouvaient plus nourrir et beaucoup, parmi ces nouveaux venus, devaient se loger dans des banlieues relativement lointaines, à 4, 5 ou 6 km de la fabrique ou de l'usine, ce qui ajoutait à la fatigue de la journée déjà trop longue, la fatigue d'une heure de marche par tous les temps, car, naturellement, il n'y avait alors aucune possibilité de transports individuels ou en commun, et ils eussent été inabordables pour les intéressés s'ils avaient existé **(63)**.

Dans de nombreuses entreprises, on travaillait même le dimanche, par habitude, quand les commandes

(61) Ces deux enquêtes constituent des textes essentiels pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du mouvement ouvrier en France. Elles en constituent le point de départ, car elles décrivent une situation qui explique la légitimité et l'urgence d'une action ouvrière. Elles répondent par avance à la plupart des critiques et des arguments avancés par les adversaires des revendications des travailleurs. A défaut de ces enquêtes on pourra consulter: Mme Rigaudias-Weiss, *«Les enquêtes ouvrières sous Louis-Philippe»*, Paris, 1936.

(62) Chiffres extraits des réponses des Chambres de Commerce à l'enquête du Ministre de l'Intérieur. On sait l'esprit modéré des Chambres de Commerce qui évidemment ne cherchaient pas à noircir la situation.

(63) Pour les travailleurs à domicile d'Alsace, ils restent pour la plupart attachés à leur métier 14, 16 ou 18 heures. Ce sont des ouvriers paysans souvent plus malheureux et plus exploités que les autres, bien que, possesseurs d'un métier, d'un jardin, d'une petite maison, d'un bout de champ, d'une vache, d'un cochon, ils ne soient pas des prolétaires.

abondaient ou que l'ouvrage pressait, plus fréquemment pour assurer l'entretien des métiers, le nettoyage des locaux ou quelques manutentions de matières premières. Cela ne s'était pas fait en général sous la *Restauration,* parce que les autorités imposaient alors le respect du repos dominical pour des raisons religieuses, mais les industriels se montrèrent moins scrupuleux sous la *Monarchie de Juillet,* ce qui provoqua, en 1842, une déclaration de l'archevêque de Paris en faveur du respect du jour du Seigneur. Cette déclaration fut d'ailleurs assez vivement critiquée dans les milieux d'affaires et de politique, au nom naturellement du libéralisme économique, et elle n'eut aucun effet pratique.

Il n'était pas question de congés ou de vacances annuels. Certes ils n'étaient pas inconnus, mais réservés aux classes sociales privilégiées et les ouvriers auraient provoqué un immense étonnement et même causé scandale s'ils avaient prétendu en réclamer. Au reste, eux-mêmes n'y songeaient pas ou n'y osaient prétendre. Par contre, ils connaissaient de longues périodes d'inaction, la production ayant des alternatives de pointe et de récession, dans le textile il y avait une activité saisonnière et les métiers du bâtiment travaillaient au ralenti pendant l'hiver. Pudiquement, ces périodes étaient dénommées *«morte-saison»*, mais c'était en fait ce que nous appelons aujourd'hui chômage, car on licenciait, évidemment sans indemnité ou compensation d'aucune sorte, une grande partie ou la totalité du personnel qui devait subir ainsi, après des mois de travail exténuant et abusivement prolongé, des mois d'inaction et de privations, car le salaire disparaissait avec l'emploi.

Quelques patrons essaieront de justifier ce régime par l'affirmation paresseuse qu'il en avait toujours été ainsi. Par exemple, M. Mimerel, délégué de la *Chambre consultative* de Roubaix, adressa en 1841, au *Conseil général des Manufactures,* un rapport qui prétendait répondre aux critiques formulées à la *Chambre des Députés* et dans le *Courrier français* par Sismondi, Buret et Villermé. Il y déclarait:

«Vous verrez que la durée du travail effectif n'a presque jamais changé en France, elle n'a jamais été au-dessous de 12 heures. Elle est aujourd'hui presque partout de 13 heures, mais comme la vapeur a délivré l'homme de la fatigue corporelle et ne lui a plus demandé que le concours de son adresse et de son intelligence, on peut affirmer que sous ce rapport il n'y a pas aggravation dans le sort de la classe ouvrière».

Candeur, inintelligence ou mauvaise foi? Mimerel affirme en outre que les salaires ont doublé depuis 1789, ce qui est fort contestable et ne tient pas compte de la hausse générale des prix. Son rapport est d'un optimisme qui se veut rassurant, mais demeure suspect. Toutefois, il déplore l'indépendance excessive et la vie dissolue des ouvriers:

«Quand le travail ne surabonde pas, la crainte de perdre son emploi rend exact l'ouvrier le plus dissipé, il a gagné presque toujours au bout de l'année plus qu'aujourd'hui, que le cabaret lui enlève une trop notable part de son temps et de son pécule».

C'est là une critique que nous retrouverons à maintes reprises dans l'histoire des relations entre salariés et employeurs et qui a toujours servi de commode prétexte à ceux-ci pour légitimer leur résistance aux améliorations réclamées par leurs ouvriers.

A quel âge commençait-on et finissait-on de travailler? C'est sur ce point surtout que nous avons besoin de regarder deux fois les documents du temps pour être assurés que nous ne faisons pas erreur, tant ils nous paraissent effarants. On commençait très jeune à l'atelier, à 8 ans, à 7 ans, même à 6 et 5 ans. On trouva dans une mine de charbon un bambin de 5 ans faisant office de *«trappier»*, c'est-à-dire ouvrant la porte devant toute berline poussée par un galibot **(64)**. Les patrons du temps jugeaient que cela était sans doute fâcheux, mais inévitable, *«la rançon du progrès»*, disait-on avec componction, les pouvoirs publics ne s'en émeuvaient point et les ouvriers eux-mêmes, par inconscience, et le plus souvent poussés par le besoin, envoyaient leurs enfants au travail le plus tôt possible. Au reste, l'ouvrier de filature avait besoin de son rattacheur de fils, et le tisseur de son tireur de lacs, et ils étaient eux-mêmes 12 ou 14 heures par jour à leur métier. Tous ces pauvres gens admettant comme normal, ou tout au moins inévitable, de soumettre leurs enfants au régime qu'ils avaient eux-mêmes connu et dont ils n'osaient contester le principe. On comprend que beaucoup d'enfants nés chétifs et le plus souvent insuffisamment alimentés ne pouvaient supporter un tel genre de vie et mouraient avant d'avoir atteint l'âge adulte.

Le Docteur Villermé, pourtant peu porté à l'attendrissement, s'en émut et il écrivait, parlant des enfants employés dans le textile, en Alsace:

(64) Le baron Charles Dupin analysant le rapport du *Bureau des Manufactures* en 1837 écrit: «Ce rapport signale les faits les plus déplorables. Dans quelques départements on reçoit même à 6 ans les enfants employés au travail des manufactures; dans l'Ain, l'Aisne, la Marne, l'Indre, le Maine-et-Loire, les Vosges on en reçoit à 7 ans. Les enfants sont au travail dans les fabriques d'indiennes dès 7 ans, à Mulhouse ils sont même admis dès 6 ans. En 1837 on connut à Paris le procès Grange, bijoutier rue des Rosiers, dont les *«apprentis»*, fournissaient 17 heures de travail par jour, avec deux pauses pour les repas.

«Ils restent 16 à 17 heures debout chaque jour, dont 13 au moins dons une pièce fermée, sans presque changer d'attitude. Ce n'est plus un travail, une tâche, c'est une torture et on l'inflige à des enfants de 6 à 8 ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de parcourir dès cinq heures du matin la longue distance qui les sépare de leurs ateliers et qu'achève d'épuiser le soir leur retour de ces mêmes ateliers. Comment ces infortunés, qui peuvent à peine goûter quelques heures de sommeil, résisteraient-ils à tant de misère et de fatigue?».

N'omettons pas de dire que ces enfants étaient maintenus au travail quelquefois par les moyens les plus rudes; les sévices abondaient dans les ateliers et le nerf de bœuf figurait en permanence sur le métier du tisseur qui, accablé lui-même par une besogne ingrate et peu rétribuée, redoutait les interruptions dans son labeur, manquait souvent de patience et d'indulgence. Toute erreur et toute distraction de l'enfant était promptement et brutalement réprimée.

Et ce travail se continuait la vie durant, sans congé régulier, sans long repos autre que celui provoqué par la maladie ou l'accident et que l'on abrégeait le plus possible car les ressources faisaient vite défaut, il se continuait tant que l'ouvrier avait la force nécessaire pour l'accomplir, le plus souvent jusqu'à la dernière maladie qui l'envoyait à l'hôpital puis au cimetière, car les salaires trop faibles ne permettaient pas des économies suffisantes pour en vivre et l'hospice dernier refuge, avait mauvaise réputation en raison de la dureté et des tracasseries de son régime, aussi les pauvres ne se résignaient-ils à y avoir recours que contraints par la nécessité.

Il faut ajouter que les conditions de travail étaient généralement pénibles, malsaines et dangereuses dans des ateliers encombrés et mal aménagés où l'éclairage et l'aération étaient souvent insuffisants et où la protection contre les accidents était à peine envisagée. L'industrialisme naissant manquait d'expérience et n'avait pas compris l'importance des problèmes d'équipement et d'installation et des mesures de sauvegarde; de telles préoccupations eussent semblé extravagantes et illusoires à la plupart des employeurs, et sans doute aussi à la plupart des ouvriers, résignés à ces risques du métier qu'ils croyaient inéluctables et dont ils tiraient parfois vanité. L'incertitude dans l'emploi constituait aussi une redoutable inconnue, elle était fréquente dans une production dominée par le seul jeu de la concurrence, elle faisait vivre les salariés dans une perpétuelle inquiétude; dans certains métiers l'embauchage se faisait à la journée, les prix de façon changeaient à chaque pièce nouvelle sur le métier, même si elle était semblable à la précédente, les licenciements se faisaient sans préavis. Enfin et surtout, une redoutable morte-saison, qui durait souvent plusieurs mois, sévissait dans nombre de professions et diminuait sensiblement les ressources.

Dans son ouvrage sur *«Les classes ouvrières»*, qui fut en 1836 récompensé par la *Société de Morale chrétienne de Paris*, Émile Bérès fait des remarques amères sur cet état de choses:

«Ailleurs, si ce n'est pas l'exagération des heures de travail qui mérite d'être blâmée, c'est l'incurie des maîtres pour l'état sanitaire des ateliers ou de défaut de mesures de précaution propres à garder des dangers qui menacent certaines industries» **(65)**.

«Quels salaires obtenait-on pour de tels labeurs? Ils s'établissaient, en chiffres ronds et en moyenne générale, à 2 francs par jour pour les hommes, 1 franc pour les femmes et 50 centimes pour les enfants. Charles Noiret, dans ses «Mémoires d'un ouvrier rouennais» signale des salaires de 6 à 8 francs par semaine pour un homme, rarement 9 francs» **(66)**.

«Naturellement on gagnait davantage dans les métiers qualifiés et dans la région parisienne où les travaux d'art et de luxe étaient nombreux, mais il faut tenir compte partout du chômage saisonnier, de cette terrible «morte-saison» qui vidait à moitié ou aux deux-tiers certains ateliers et chantiers et durait souvent deux ou trois mois et jusqu'à quatre dans la confection» **(67)**.

(65) E. Bérès, «Les classes ouvrières», Moyens d'améliorer leur sort, sous le rapport du bien-être matériel et du perfectionnement moral, Paris, 1936, p.20.

(66) Ch. Noiret, «Mémoires d'un ouvrier rouennais», Rouen, 1836.

(67) Le baron C. Dupin, dans le discours d'ouverture de son cours d'*Économie industrielle* au Conservatoire des *Arts et Métiers* le 22 novembre 1841, faisait cependant la leçon aux ouvriers pour essayer de les garantir des idées socialistes. Avec une belle candeur, pour combattre *«les partageux»*, il raisonnait ainsi: *«Dix milliards de revenu annuel en France, entre 34 millions de Français, cela donne 80 centimes par jour, si l'on retranche 12 centimes d'impôts, reste 68 centimes. Les bons ouvriers travailleraient-ils à ce prix? Et il énumère: A Paris le boulanger gagne 3 francs, les porteurs aux Halles 4 francs, les charpentiers de première classe 4 francs, les habiles compositeurs d'imprimerie 6 francs, les coupeurs d'habits 15 francs, les horlogers très habiles 20 francs».*
On appréciera la valeur probante de ce choix qui ne porte que sur des travailleurs optionnels et en petit nombre, mais

Ces salaires infimes n'étaient d'ailleurs pas toujours perçus intégralement, les ouvriers étant victimes de nombreuses fraudes dans la mesure du travail pour ceux qui étaient payés aux pièces, et soumis, dans nombre d'entreprises par des patrons sans conscience et sans vergogne à un épouvantable et arbitraire système d'amendes.

«Ils ont imaginé les amendes pour leurs ouvriers; pour des absences de leurs travaux, des méséances, des riens, ils subissent des retenues plus ou moins fortes sur leurs salaires. J'ai connu des ouvriers qui ont fait des quinzaines dont le bénéfice ne suffisait pas pour les amendes. Un de nos plus forts filateurs grondait un jour un contremaître pour n'avoir fait que cinq cents francs de retenues dans une quinzaine sur les ouvriers de sa filature» **(68)**.

A Rouen, de l'avis d'un patron filateur, les deux tiers de ses ouvriers, même continuellement occupés, ne gagnent pas assez pour se procurer le strict nécessaire. *«Dix centimes par jour au dessus ou au dessous du taux nécessaire à l'entretien d'un travailleur économe et sans famille, suffisent pour le placer dans une sorte d'aisance ou pour le jeter dans une grande gêne».* C'est assez dire l'extrême précarité d'une existence où la moindre variation dans les gains ou le prix des denrées pouvait amener de tels bouleversements.

Sans doute de tels cas étaient des cas extrêmes, mais ils n'étaient nullement exceptionnels. Il suffit d'ailleurs qu'ils aient été possibles pour nous faire comprendre que le salarié n'avait aucune garantie, car il n'avait rien à voir dans l'établissement du règlement d'atelier, qui était de la seule compétence patronale. La plainte amère de Charles Noiret prend une valeur singulière:

«Les économistes conseillent aux ouvriers d'amasser pour les temps plus durs, ils auraient dû en même temps leur en donner la manière, car je ne vois pas trop comment il serait possible de faire des épargnes pour l'avenir, quand on ne gagne pas assez pour le présent» **(69)**.

En raison des variations de la monnaie et de la dévaluation du franc, ces chiffres de salaires n'ont plus pour nous en 1966, aucune signification, mais ils sont fort éloquents quand on les rapproche des budgets ouvriers du temps, qu'on les compare à ce que les enquêteurs, économistes, statisticiens ou visiteurs de bonnes œuvres, considéraient comme les dépenses indispensables et incompressibles d'une famille ouvrière, et cela était très au dessous de ce que nous appelons aujourd'hui le minimum vital, car nous faisons figurer dans ce minimum, nombre de denrées, de produits, de commodités, jugées par nous légitimes et nécessaires, mais qui eussent surpris et même scandalisé il y a un siècle dans un budget ouvrier.

En Normandie, d'après l'enquête du Docteur Villermé auprès des manufacturiers eux-mêmes, on estimait:

«Quand le travail est continuel, le salaire ordinaire (c'est-à-dire 1fr.25 à 2 francs pour les hommes, 0fr.75 à 1fr.50 pour les femmes) et le prix du pain modéré, un ménage peut vivre avec une sorte d'aisance et même faire des économies, s'il n'a pas d'enfants, bien entendu si l'homme et la femme travaillent. L'épargne est difficile s'il y a un enfant, impossible s'il y en a deux ou trois, alors le ménage ne peut vivre si la charité ou le bureau de bienfaisance ne vient à son secours, aussi longtemps que ses enfants restent à sa charge».

Cette simple déclaration est un véritable réquisitoire qui effare le docteur Villermé, mais ne semble avoir ému le moins du monde les patrons interrogés.

On calculait que les dépenses absolument indispensables pour une famille de quatre personnes: le père,

cela satisfait Dupin qui avec l'éloquence caractéristique du temps conclut: *«O mystères inexplicables de la lutte impie qu'engagent à l'envi les ennemis de l'ordre social. C'est de Lyon, c'est de Paris que l'anarchie s'adresse de préférence aux classes laborieuses, c'est de là qu'elle ourdit ses trames, c'est là qu'elle prêche avec succès l'interruption du travail et les conditions absurdes entre le maître et l'ouvrier, c'est là qu'elle annonce avec audace ses plans de nivellement et ses projets de partage et les villes qui les premières seraient ruinées de fond en comble par l'anéantissement des fortunes graduées, c'est Lyon, c'est Paris, dont les ouvriers plus habiles que ceux du reste du royaume, travaillent pour l'opulence à laquelle ils participent en s'élevant au sommet des conditions laborieuses dans l'échelle des salaires....».*
On ne sait ce que les ouvriers de Paris et de Lyon pensaient de leur *«participation»* à l'opulence. Et Dupin était pourtant un économiste averti, un des hommes les mieux renseignés sur les conditions du travail à son époque, un des inspirateurs de la loi de 1841 qui violant pour la première fois le dogme du libéralisme économique essaiera de protéger les enfants. Que pouvaient alors penser des conservateurs à l'esprit étroit, obstinés défenseurs de traditions médiévales mal comprises et enclins à ne voir que dangereuse démagogie dans toute demande de réformes?

(68) C. Noiret, ouvrage cité, p.8.

(69) C. Noiret, ouvrage cité, p.4.

la mère et deux enfants, exigeaient de 800 à 900 francs par an, en vivant avec la plus stricte économie et sans dépenses extraordinaires de fêtes ou de maladies. Or le salaire du père ne suffisait généralement pas pour assurer cette somme, même sans chômage ou accident ou maladie, force était donc à la femme de chercher aussi à l'usine, à la fabrique, à l'atelier un salaire d'appoint, et la tentation était grande d'y pousser les enfants le plus tôt possible. Que pouvaient faire alors les familles qui avaient des charges plus lourdes, de nombreux enfants en bas âge, des infirmes ou des parents à soutenir?

Et il fallait tenir compte aussi du chômage qui bouleversait les prévisions les plus raisonnables, de la maladie ou de l'accident toujours possible et trop fréquent dans les ateliers mal équipés, de la venue d'enfants qui, tant qu'ils étaient trop jeunes pour travailler, mettaient en péril l'équilibre du budget familial, des poussées brutales dans le prix du pain qui réduisait à néant les programmes d'économies, du vieillissement qui diminuait le rendement et les possibilités d'emploi, du licenciement qui prenait allure de catastrophe.

Il ne faut pas s'étonner si nombre de familles ouvrières avaient des dettes qu'elles ne parvenaient pas à éteindre, ce que favorisait en outre un régime de *«truck system»* très répandu, car il avait pour le patronat le double avantage de lui procurer un bénéfice supplémentaire appréciable et d'attacher le prolétaire si étroitement à l'entreprise qu'il ne pouvait plus s'en dégager et devait par conséquent accepter n'importe quelles conditions de travail, faute de pouvoir rembourser les avances consenties. Cet usage faussement philanthropique, qui se proposait, en principe, de fournir aux salariés de l'entreprise des denrées saines à des prix modérés et de les soustraire aux séductions de l'épicerie-cabaret, était devenu dans bien des cas un magnifique moyen d'oppression, en permettant une véritable inquisition sur les dépenses du travailleur et en fournissant prétexte pour refuser des augmentations, en arguant de prétendues dépenses somptuaires. Aussi il devint rapidement une des institutions patronales les plus haïes, bien que les salariés les plus pauvres ne sussent pas toujours résister à la tentation de l'achat à crédit **(70)**.

Il va de soi que des salaires aussi infimes étaient presque entièrement absorbés par la nourriture, dont le pain constituait alors l'élément essentiel, **(71)** la viande et le vin n'intervenaient que rarement dans les menus ouvriers familiaux, le café et le sucre étaient des produits de luxe exceptionnels.

D'après les doléances de ces prolétaires nous savons que leurs désirs étaient généralement modestes, qu'ils ne formulaient pas de vœux excessifs et ne nourrissaient pas d'espoirs exagérés. Dans leur étude sur Nantes, le docteur Guépin et E. Bonamy considèrent comme ouvriers aisés, ceux dont le salaire atteint de 600 à 1.000 francs, et ils les montrent, sinon pleinement satisfaits, du moins acceptant leur condition sans se plaindre:

«Des imprimeurs, les maçons, charpentiers, menuisiers composent cette classe. C'est celle des bons ouvriers, probes en général et dévoués à leurs amis, bien tenus de leur personne, propres dans leur intérieur, élevant avec sollicitude une famille nombreuse. Leur travail est assez pénible, monotone, de longue durée chaque jour, mais ils travaillent avec courage et parfois même joyeusement parce qu'ils ne sont pas complètement privés de toute pensée souriante, parce que leur famille est vêtue et nourrie, parce qu'au retour le soir, ils trouvent du feu l'hiver et des aliments capables de réparer leurs forces» **(72)**.

Reconnaissons qu'ils avaient du mérite et savaient se contenter de peu, et que c'était assez maigrement payer un tel ensemble de qualités et vertus professionnelles, familiales et sociales, par un salaire de 600 à 1.000 francs par an. Mais la plupart des possédants, et les auteurs eux-mêmes malgré leur évidente sympathie, semblaient admettre que les ouvriers étaient des créatures d'essence inférieure, auxquelles certaines jouissances matérielles devaient être interdites ou du moins strictement mesurées, et pour lesquels il n'était évidemment pas question de loisirs et de plaisirs de l'esprit. Malgré les révolutions, l'égalité politique n'était pas encore établie et nul ne songeait à intervenir dans l'inégalité sociale.

Dans une autre région, voyons comment le docteur Monfalcon, un notable lyonnais, juge ces «classes inférieures» qu'il a pu observer de près dans ses fonctions de médecin des prisons et de l'Hôtel-Dieu:

(70) Rappelons que le *truck system* fut tardivement interdit en France par une loi de 1910, mais qu'il survécut encore quelque temps.

(71) On calculait qu'alors le prix du pain représentait au moins 50% des dépenses d'alimentation dans les budgets ouvriers et qu'il atteignait parfois 50% de la dépense totale annuelle. Dans *l'Écho de la Fabrique* de janvier 1832, nous relevons cette analyse d'un budget d'ouvrier du textile lyonnais: *«Nous achetons chaque matin quatre livres de pain pour la journée de trois personnes, ce qui fait une dépense de 16 sous. La soupe est notre principale nourriture et nous y employons 6 sous par jour, ce qui fait 22 sous. Il nous en reste 10, dont 8 sont pour notre location et 2 que nous consacrons à la propreté de notre fils pour qu'il ne soit pas rebuté à l'école par les autres élèves».* (Cité dans M. Moissonnier, *«La révolte des canuts»*, Paris, 1958).

(72) A. Guépin et E. Bonamy, «Nantes au XIX^{ème} siècle, Nantes, 1835, p.481.

«Les classes qui vivent uniquement du travail de leurs mains n'ont point acquis encore assez de lumières pour discerner ce qui convient le mieux à leur intérêt, sans nuire aux intérêts de tous, et jusqu'à ce qu'elles aient acquis à cet égard les idées qui leur manquent, elles seront exposées à élever des réclamations dont le succès, s'il était possible, ne tarderait pas à empirer leur condition. Peu propres à bien juger des questions dont elles n'envisagent que l'une des faces, elles sont portées à écouter les mauvais conseils d'hommes qui les flattent et les entraînent à des actes coupables. Des factieux s'emparent de leur confiance, en irritant leurs haines et leurs préjugés, et cédant à cette impulsion, elles se livrent à des écarts dont elles étaient loin de prévoir les funestes conséquences» **(73)**.

Dans beaucoup de foyers il était impossible d'équilibrer le budget familial sans avoir recours à l'assistance publique ou privée, aux bons de pain, de charbon, de vêtements et de chaussures, fournis par des institutions charitables ou sans appels à la générosité du patron ou des voisins. On signale par exemple que dans le textile lillois, un des plus misérables d'ailleurs, deux familles ouvrières sur trois étaient inscrites au bureau de bienfaisance, même en période normale, même quand il n'y avait pas de chômage.

Ce faible niveau de ressources a frappé à cette époque tous ceux qui, inspirés par un esprit de charité, se sont penchés sur ce problème de la misère ouvrière, sur ces conditions sordides d'existence, sur ce paupérisme démoralisant qui avilit parce que l'homme n'a aucune chance, aucun espoir et souvent même aucun désir d'en sortir. Ni le comte de Villeneuve-Bargemont, ni le baron de Morogues, ni M. de Gérando n'étaient certes des révolutionnaires ou des mécontents, des esprits chagrins ou chimériques, on peut donc leur faire confiance et tenir pour exactes leurs informations et les exemples qu'ils citent sont tristement éloquents. Leur conscience de chrétiens un est alarmée et même révoltée.

Bigot de Morogues déclare que sur 33 millions de Français, 29 millions et demi ont moins de 75 centimes à dépenser par jour, dont: 7 millions 1/2 moins de 25 centimes, 7 millions 1/2 moins de 35 centimes, 7 millions 1/2 moins de 41 centimes, 3 millions 1/2 moins de 55 centimes.

Et il ajoute ce commentaire :

«Au mois de janvier 1832 le Ministre du Commerce, effrayé de la misère de la classe ouvrière, demande à tous les préfets des renseignements sur l'état du commerce et de l'industrie dans les principales villes du royaume; il apprit qu'à Metz et à Nancy par exemple, les ouvriers ne gagnaient pas au-delà de 15 sous par jour, que le salaire des verriers dans les Vosges était tout aussi modique, qu'à Rouen les ouvriers tisserands et à Lyon les canuts n'avaient pas une existence plus heureuse et qu'il en était de même à Orléans où la grande masse ouvrière se trouvant sans ouvrage laissait plus du quart de la population en proie à la misère, ne vivant que du pillage des bois voisins, jusqu'au jour où les ateliers de charité étant en activité, les pères de famille y gagnaient 75 centimes par jour et les femmes et les enfants une somme moindre» **(74)**.

Sans doute une telle situation était en partie la conséquence de la Révolution de 1830 qui avait inquiété les esprits et les capitaux, et paralysé un certain nombre d'industries, mais des crises de cette nature étaient fréquentes alors dans une économie en évolution.

De son côté A. Cochut dans la *Revue des deux mondes* du 1er octobre 1832 précise:

«Le neuvième de la population française est réduit à l'état d'indigence et destiné à mourir à l'hôpital. Dans la répartition du revenu professionnel, 7 à 8 millions d'individus n'obtiennent régulièrement que 91 francs par tête, c'est-à-dire 450 francs pour les dépenses annuelles d'une famille de cinq personnes. Dans la plupart des états qui n'exigent point de dextérité, la rétribution de la main d'œuvre tombe souvent au dessous du strict nécessaire que les économistes appellent le taux normal. L'auteur de «Travail et Salaire» (M. Tarbé, magistrat à Reims) a décomposé le budget des ouvriers dans les fabriques de cette ville: *«le gain annuel d'une femme dans la force de l'âge s'élève à 248 francs. Pourvu qu'elle ne se repose que le dimanche, qu'elle se contente de pain et d'eau, elle pourra arriver sans dette à la fin de l'année, si elle n'a besoin de rien dans son ménage, s'il n'a pas fallu remplacer des vêtements usés, si elle a trouvé de l'ouvrage tous les jours, si elle n'a pas été malade».* Mais ajoute-t-il les suspensions de travaux sont fréquentes.

De tels documents donnent à réfléchir, les ouvrières rémoises paraissaient bien vouées à la misère physiologique, mais les économistes du temps n'en avaient cure, pour eux, comme le dit A. Cochut, le *«taux normal»* c'est le strict nécessaire et ils s'entendent à le calculer au plus bas **(75)**.

(73) J.B. Monfalcon, *«Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et 1834»*, Lyon et Paris, 1834.

(74) Bigot de Morogues, *«De la misère des ouvriers et de la marche à suivre pour y remédier»,* Paris, 1832, p.92.

(75) Dans son *«Économie politique chrétienne»,* Villeneuve-Bargemont le déplore avec Droz: *«Le grand reproche qu'on a pu faire à l'Économie politique c'est qu'elle a bien plutôt enseigné l'art de produire les richesses que celui de les répartir*

Cette situation ne s'améliora guère au cours des années suivantes, car les salaires restaient bas et les prix des denrées indispensables augmentaient. Les philanthropes les plus généreux et les plus clairvoyants s'inquiétèrent de découvrir tant de misères imméritées, de constater que leurs appels à la charité étaient insuffisamment entendus et inopérants et de ne pas entrevoir de remède qui soit à l'échelle des maux à soulager.

Reportons-nous encore à l'étude d'Eugène Buret: *«L'histoire des progrès de l'industrie est l'histoire des progrès de la misère, à chacune des miraculeuses découvertes appliquées à la filature ou au tissage, les masses laborieuses ont descendu d'un degré l'échelle de la misère, l'extrême division du travail dispute à la fois à l'ouvrier son intelligence et son pain».*

Même dans de bonnes conditions de salaire, l'alimentation absorbait la majeure partie du gain et il restait une bien faible marge pour se vêtir et se meubler. Les ouvriers portaient alors traditionnellement la blouse et la casquette, marques et symboles (on pourrait presque dire stigmates) des métiers manuels, cela leur composait une sorte d'uniforme ou de livrée, les classait à part dans la société, à une distance considérable du bourgeois portant chapeau et redingote.

Une autre conséquence encore. Le problème du logement ouvrier était déjà redoutable et un des plus difficiles à résoudre. C'est le spectacle des quartiers sordides et lépreux, des taudis des grandes villes, des chambres malsaines et surpeuplées qui a le plus ému ou scandalisé les enquêteurs, et leurs rapports portent trace des sentiments d'effarement, de dégoût et d'horreur qu'ils ont souvent éprouvés en voyant les travailleurs *«éléments essentiels de notre prospérité, plus mal logés que des animaux ou des sauvages»*. Quartiers déshérités des grands centres, courées de Roubaix, caves de Lille, greniers de Paris, bouges puants de Rouen ou de Nantes, corons délabrés des régions houillères, c'était le lot du prolétaire qui passait sa vie dans un décor de laideur et de misère démoralisant. Logis sordides et encombrés, sans air et sans soleil, quartiers sinistrés et empuantis: à Lille comme à Nantes, à Rouen comme à Lyon, à Reims comme à Mulhouse, la plupart des familles devaient vivre dans une seule pièce, parrtout ailleurs, même dans des centres moins importants comme Louviers, Elbeuf ou Saint-Dié, c'était l'entassement dans la crasse et avec une promiscuité génératrice de toutes les turpitudes et de tous les avilissements.

Les descriptions de Buret et de Villermé pour 1840 et plus tard celles d'Adolphe Blanqui en 1848 sont d'accord pour souligner l'insuffisance et même l'horreur de l'habitat ouvrier de leur temps, le hideux décor dans lequel les masses travailleuses étaient souvent obligées de vivre. Notons au passage quelques observations d'Adolphe Blanqui:

«Il existe à Rouen des repaires, mal à propos décorés du nom d'habitations, où l'espèce humaine respire un air vicié qui tue au lieu de faire vivre, qui attaque les enfants sur le sein de leur mère et qui les conduit à une décrépitude précoce au travers des maladies les plus tristes; les scrofules, les rhumatismes, la phtisie pulmonaire. Les pauvres enfants qui échappent au vice de ces mortelles demeures finissent par tomber dans l'imbécillité. Quand ils parviennent à vingt ans, on n'en trouve pas dix sur cent capables de devenir soldats; la misère, les privations, le froid, le mauvais air, le mauvais exemple, les ont amaigris, atrophiés, corrompus, démoralisés. Il n'est pas jusqu'aux noms de ces quartiers maudits qui n'inspirent le dégoût: c'est la rue de la bassesse, l'impasse du cloaque et autres semblables, dont l'intérieur est inconnu, si ce n'est de quelques personnes bienfaisantes qui bravent pour y pénétrer, les plus vives répugnances.

On n'entre dans ces maisons que par des allées, basses, étroites et obscures, où souvent un homme ne peut se tenir debout. Les allées servent de lit à un ruisseau fétide, chargé des eaux grasses et des immondices de toute espèce qui pleuvent de tous les étages et qui séjournent dans de petites cours mal pavées, en masses pestilentielles. On y monte par des escaliers en spirales, sans garde-fous, sans lumière, hérissés d'aspérités produites par les ordures pétrifiées et on aborde ainsi de sinistres réduits bas, mal fermés, mal couverts et presque toujours dépourvus de meubles et d'ustensiles de ménage. Le foyer domestique des malheureux habitants de ces réduits se compose d'une litière de paille effondrée, sans draps ni couvertures, et leur vaisselle consiste en un pot de bois ou de grès écorné, qui sert à tous les usages. Les enfants les plus jeunes couchent sur un sac de cendres, le reste de la famille se plonge pêle-mêle, père et enfants, frères et sœurs, dans cette litière indescriptible comme les mystères qu'elle recouvre. Il faut que personne en France n'ignore qu'il existe des milliers d'hommes parmi nous, dans des situations pires que l'état sauvage, car les sauvages ont de l'air et les habitants du quartier Saint Vivien n'en ont pas...

Le quartier principal de la misère lilloise, celui de Saint Sauveur, n'est pas le seul où il existe des caves, mais c'est celui où il en existe le plus, et dans lequel toutes les conditions semblent avoir été réunies pour

équitablement, et ainsi, au lieu de soulager l'indigence elle a très probablement contribué à la propager», 1834, tome 1, p.55.

l'insalubrité. C'est une suite d'îlots séparés par des ruelles sombres et étroites aboutissant à de petits cours connues sous le nom de courettes, servant à la fois d'égouts et de dépôts d'immondices, où règne une humidité constante en toute saison. Les fenêtres des habitations et les portes des caves s'ouvrent sur ces passages infects au fond desquels une grille repose horizontalement sur les puisards qui servent de latrines publiques le jour et la nuit. Les habitations de la communauté sont distribuées tout autour de ces foyers pestilentiels, dont la misère locale s'applaudit de tirer un petit revenu. A mesure que l'on pénètre dans l'enceinte des courettes, une population étrange d'enfants étiolés, bossus, contrefaits, d'un aspect pâle et terreux, se presse autour des visiteurs et leur demande l'aumône. La plupart de ces infortunés sont presque nus et les mieux partagés sont couverts de haillons...

Oui, il y a des femmes qui ne mangent pour toute nourriture que deux kilos de pain noir par semaine, et si maigres que leur corps est presque diaphane. Il y a des milliers d'enfants qui naissent seulement pour mourir d'une longue agonie. Le docteur Gosselet, médecin distingué de Lille, qui a publié le chiffre des victimes de ce martyr, s'écrie en finissant: «Il y a donc chez nous autre chose que la misère pour causer de telles pertes au début de la vie».

Contre ce fléau, il faut une barrière. Il faut qu'en France on ne puisse pas dire un jour que sur 21.000 enfants, il en est mort avant l'âge de cinq ans: 20.170» **(76)**.

Tel était cependant le taux de la mortalité dans le quartier Saint-Sauveur à Lille. Précisons qu'Adolphe Blanqui, l'enquêteur, ne partageait ni les convictions, ni l'activité de son frère Auguste. Né en 1798 à Nice, élève de Jean-Baptiste Say, il devint, en 1833, professeur d'*Économie industrielle* au *Conservatoire des Arts et Métiers* et fut élu, en 1838, à l'*Académie des Sciences Morales et Politiques*. Il fut aussi député de la Gironde de 1845 à 1848 et mourut en 1854. Il représente assez bien les économistes orthodoxes, persuadés de l'exactitude et de l'éternelle valeur des doctrines d'Adam Smith et de J.-B. Say, mais désireux de connaître et de comprendre, et conscients de l'importance des transformations économiques qui s'opéraient et de leurs conséquences humaines.

Nous pouvons compléter Blanqui par le témoignage du Docteur Guépin et d'E. Bonamy sur la condition du prolétaire nantais:

«Vivre pour lui, c'est ne pas mourir. Au delà du morceau de pain qui doit nourrir lui et sa famille, au delà de la bouteille de vin qui doit lui ôter un instant la conscience de ses douleurs, il ne prétend à rien, il n'espère rien.

Si vous voulez savoir comment il se loge, allez par exemple à la rue des Fumiers, qui est presque exclusivement occupée par cette classe, entrez, en baissant la tête, dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés au-dessous de son niveau. Il faut être descendu dans ces allées où l'air est humide et froid comme dans une cave, il faut avoir senti son pied glisser sur le sol malpropre et avoir craint de tomber dans cette fange, pour se faire une idée du sentiment qu'on éprouve en entrant chez ces misérables ouvriers. De chaque côté de l'allée, et par conséquent au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale, recevant l'air par une espèce de fenêtre semi-circulaire qui a deux pieds dans sa plus grande élévation. Entrez si l'odeur fétide qu'on y respire ne vous fait pas reculer. Prenez garde, car le sol inégal n'est ni pavé, ni carrelé ou du moins les carreaux sont recouverts d'une si grande couche de crasse qu'on ne peut les apercevoir. Et vous voyez ces trois ou quatre lits, mal soutenus et penchés à cause que la ficelle qui les fixe sur leurs supports vermoulus n'a pas, elle-même, bien résisté. Une paillasse, une couverture formée de lambeaux frangés, rarement lavés parce qu'elle est seule, quelquefois des draps, quelquefois un oreiller, voilà le dessus du lit. Des armoires, on n'en a pas besoin dans ces maisons. Souvent un métier de tisserand et un rouet complètent l'ameublement... C'est à que, souvent sans feu l'hiver, sans soleil le jour, à la clarté d'une chandelle le soir, des hommes travaillent quatorze heures, pour un salaire de quinze ou vingt sous» **(77)**.

Quels plaisirs, quels dérivatifs, quelle détente, quelles possibilités de s'évader, de se distraire ou de s'élever, étaient offerts à ces travailleurs, véritables forçats de la faim? Pratiquement aucun, en dehors du cabaret, de l'estaminet, de l'assommoir, comme on commence à dire, où en même temps que le gros bleu qui fait oublier, les ouvriers peuvent trouver maintenant l'alcool de grain, de betterave ou de pomme de terre qui, à prix réduit, leur procure un paradis artificiel et les conduit trop souvent à une ivresse violente génératrice de rixes et de meurtres. Que dire également du relâchement des liens de famille, de la licence sexuelle

(76) Ad. Blanqui. «De la situation des classes ouvrières en 1848», Paris, 1849, p.70 et suivantes. C'est seulement à partir de 1919 que d'importants travaux d'urbanisme firent disparaître le quartier Saint-Sauveur sur l'emplacement duquel fut élevé le nouvel Hôtel de Ville. Des taudis analogues à ceux que décrivait Blanqui subsistèrent à Rouen jusqu'aux bombardements de la guerre 1939-45. Cela donne une idée de la lenteur de certains progrès sociaux, les *«bidonvilles»* de 1960 continuent les taudis de jadis.

(77) Dr A. Guépin et E. Bonamy, ouvrage cité, page 481.

qui s'étalait à plein, sans retenue dans les ateliers mixtes, licence tolérée, parfois même provoquée par la maîtrise et les patrons, qui sévissait également dans les demeures sordides où un même grabat recevait pêle-mêle garçons et filles de tout âge. Les enquêteurs ne parlent de cela qu'à mots couverts ou par allusions, leur respectabilité bien pensante s'en offusque, s'en afflige ou s'en indigne suivant les cas, mais il leur faut bien reconnaître que les conditions dans lesquelles doivent vivre ces sous-hommes, sont en grande partie responsables de cette inconscience et de cette immoralité, de ces tares et de ces déchéances. Avec Saint Thomas d'Aquin, il leur faut bien admettre que nulle morale n'est possible, quand un certain niveau de vie matérielle n'est pas d'abord atteint.

C'est un fait souvent signalé que nombre d'ouvrières demandaient à la prostitution un complément de salaire indispensable, leur *«cinquième quart de journée»* comme elles disaient, mais c'est un fait également reconnu que ceux qui avaient une autorité quelconque dans l'entreprise, du patron au dernier contremaître, abusaient souvent de cette autorité pour obtenir que les jeunes travailleuses se plient à leurs fantaisies. Contrainte sordide qui justifie bien des haines et des rancunes et explique bien des colères et des violences.

Quelle morale pouvait avoir cours dans ces foyers de misère?

«Il est certain que les classes ouvrières croupissaient dans une ignorance déplorable, dans une corruption profonde et dans une extrême misère. Il est évident que les pauvres enfants qui naissent dans cette atmosphère impure, sucent avec le lait altéré dont ils tirent la vie, le germe de tous les vices et de tous les malheurs qui les attendent, si la mort ne les moissonne pas avant le temps. Quels exemples de vertu, quels bons conseils, quelles salutaires inspirations, peuvent-ils puiser au sein de familles qui foulent aux pieds, autant par ignorance que par habitude, les lois les plus sacrées de la société, celles de l'hygiène la plus vulgaire et jusqu'aux sentiments les plus sacrés de la nature, de ces familles enfin dont la cupidité et la misère alimentent la traite des enfants pour les fabriques?» **(78)**.

«Si les faits rapportés par Parent-Duchatelet et Frégier sont hors de contestation, c'est-à-dire s'il est vrai que les lupanars de la prostitution des grandes villes vont se recruter parmi les victimes des manufactures et des ateliers à machines, les premiers coupables devant Dieu et la société sont ceux qui viennent d'être désignés.

Les maîtres, contremaîtres et ouvriers, interrogés par nous, ont unanimement attesté le fait, et nous avons rencontré des propriétaires qui ont eu la bonne foi d'en convenir» **(79)**.

S'en indigner ou le déplorer, était bien, mais pour y porter remède il eut fallu entreprendre une politique d'intervention et des réformes de structure que nul n'osait ou ne voulait alors envisager.

Il va de soi que l'ignorance la plus grossière sévissait dans nombre de familles ouvrières. Un grand nombre des garçons et la plupart des filles ne savaient ni lire, ni écrire, tout au plus avaient-ils fréquenté vaguement le catéchisme. Sans doute la loi Guizot de 1833, avait-elle prévu une école par commune, mais elle n'avait pas encore produit tous ses effets. L'obligation scolaire n'existant pas, en fait beaucoup de municipalités étaient lentes à s'intéresser à l'école, même franchement hostiles et refusaient les modestes crédits nécessaires, tandis que la persistance des patois et la médiocre qualité du personnel enseignant, étrangement recruté et d'ailleurs misérablement payé, étaient de sérieux obstacles au développement de toute instruction.

Dans son *«Organisation du Travail»*, Louis Blanc mettra en lumière la néfaste influence de la grande industrie sur une fréquentation scolaire, déjà fort insuffisante.

«Nous avons pu vérifier par une expérience personnelle, ce qui résulte de tous les témoignages que nous avions lus dans le rapport officiel d'un membre de l'Université, M. Loran, dont voici les propres expressions: ''Qu'une fabrique, une usine, une filature vienne à s'ouvrir, vous pouvez fermer l'école''».

Au reste, beaucoup de Français, parmi les plus notables et ceux qui étaient directement intéressés, pensaient qu'apprendre à lire est inutile pour des ouvriers, que cela peut même devenir périlleux en provoquant le dégoût des travaux manuels et en faisant naître des ambitions qui ne pourraient être satisfaites. Il convient donc que les classes travailleuses, qui sont classes inférieures, soient aussi considérées comme des classes dangereuses en puissance, dont il faut limiter étroitement les possibilités et qu'il faut tenir en étroite surveillance.

(78) C.G. de Chamborand, *«Du paupérisme»*, Paris, 1842, p.334.

(79) G. de Chamborand, ouvrage cité, p.311.

Nous trouvons une appréciation également pessimiste sur l'état de la classe ouvrière dans la brochure que publia Auguste Ott en 1838:

«Privés de tout instrument de travail, ils ne peuvent vivre que s'ils trouvent un maître qui veut bien les faire travailler, mais ce maître n'est pas facile à trouver, car l'invention des machines et les banqueroutes jettent tous les jours tant d'hommes sur la place, qu'il y a toujours surabondance d'ouvriers. Et comme, pour eux, ne pas travailler c'est mourir de faim, ils se font concurrence entre eux, ils s'offrent au plus bas prix et acceptent pour un salaire insuffisant à la vie, un travail qui dépasse leurs forces. Manque de travail et dénuement absolu, voilà l'expectative incessante des travailleurs. Misère en travaillant et souffrances prolongées, voilà leur seul espoir. Encore si la douleur matérielle était la seule qui pesât sur eux, mais pour eux la liberté n'existe pas, cette liberté morale par laquelle on peut se dévouer à ses frères, ils sont enchaînés au lieu qui les a vu naître et au travail sans relâche qui leur est imposé dès leur enfance... Privés d'instructions et livrés constamment aux soins de la vie matérielle, l'enseignement moral s'affaiblit dans leur cœur et la corruption, qui des hautes classes de la société, découle sur eux, noue la chaîne de leur misère» **(80)**.

Cet état de choses aurait pu subsister longtemps encore si les pouvoirs publics n'avaient fini par constater le redoutable déchet que présentait la population ouvrière au moment des conseils de révision. Le contingent à fournir n'était pas alors considérable, 50 à 60.000 recrues pour toute la France, mais le pourcentage escompté était loin d'être atteint dans les centres industriels où l'on devait réformer trois ou quatre fois plus de conscrits que dans les régions rurales et où l'on arrivait parfois, comme à Louviers, à réformer la presque totalité des appelés en raison d'une évidente insuffisance physique.

D'autre part, le chiffre de population de certains de ces centres tendait à rester stationnaire, malgré l'apport de nombreux éléments ruraux, malgré un taux de natalité fort élevé. C'est, qu'en effet, la mortalité y était plus forte encore, surtout la mortalité infantile, la plupart des enfants mouraient très jeunes, porteurs de tares héréditaires ou ne trouvant pas dans leurs familles le minimum d'hygiène, de soins ou de nourriture nécessaires pour survivre. Nous avons signalé l'épouvantable condition du quartier Saint-Sauveur à Lille. Dans cette ville, on pouvait faire des comparaisons édifiantes entre les quartiers: quartier de la rue Royale (fabricants), neuf décès avant 5 ans sur 31 naissances; quartier des Étaques (ouvriers), 46 décès avant 5 ans sur 48 naissances, ... les années 1846 et 47 **(81)**.

Ailleurs, dans le Haut-Rhin, les moyennes de survie donnaient, pour les diverses catégories sociales:

Manufacturiers et fabricants	28 ans
Boulangers	12 ans
Imprimeurs d'indiennes	10 ans
Manœuvres	9 ans
Maçons et charpentiers	3 ans
Serruriers	1 an 3/4
Tisserands	1 an 1/2
Ouvriers en filature	1 an 1/4

En effet, sévissaient parmi ces populations ignorantes et sans hygiène, épuisées et sous-alimentées, de redoutables maladies sociales: alcoolisme, syphilis, tuberculose, qui causaient de terribles ravages, entraînant une redoutable mortalité qui pouvait, à bon droit, inquiéter les autorités responsables du recrutement de l'armée, comme aussi les patrons les plus clairvoyants et, avec eux, tous ceux qui avaient souci de l'avenir et des destinées du pays. Ceux qui savaient observer et prenaient la peine de réfléchir commençaient à penser que le libéralisme économique n'était pas une panacée et qu'à côté des problèmes techniques et économiques se posait aussi un problème humain et social.

Laissons la parole à l'économiste Michel Chevalier, ancien polytechnicien, saint-simonien et professeur d'*Économie politique* au Collège de France à partir de 1840:

«C'est un fait trop certain que l'abâtardissement partiel de la race dans les grands centres d'industrie sous l'influence d'une misère multiple, sorte d'hydre aux cent têtes, qui l'étreint par le froid, par l'insalubrité des gîtes, par l'air impur qu'il respire dans les ateliers, par la débauche et l'ivrognerie, à laquelle le pauvre a du penchant à se livrer pour s'étourdir ou pour prendre une revanche de longs jours de jeûne... Le recrutement constate cette dégénérescence au grand effroi du Ministre de la Guerre. Qu'elle est laide et dégradée

(80) Auguste Ott, «Des associations ouvrières», Paris, 1838, p.3. Comme remède, Ott, qui est de tradition buchézienne, préconise des associations ouvrières de production. Sa brochure fut d'ailleurs jugée attentatoire à l'ordre public et saisie.

(81) Cité dans A. Blanqui, «Des classes ouvrières en France pendant l'année 1848», Paris, 1849, p. 101.

l'espèce humaine telle qu'elle se montre toute nue aux conseils de révision de nos villes de fabrique. A Amiens, contre 93 impotents pour vice de constitution ou défaut de taille dans la classe aisée, il y en a 243 dans la classe ouvrière» **(82)**.

Ce que n'avaient pu faire les recommandations des moralistes et des philanthropes ou les plaintes des ouvriers, les inquiétudes des militaires le réalisèrent. L'État se décida à intervenir pour la première fois dans les rapports sociaux entre employeurs et employés, ouvrant une première brèche dans le mur de la propriété intangible et les dogmes de l'entière autorité patronale et du libéralisme économique. Ce ne fut pourtant pas chose facile, la loi présentée par le ministre Cunin-Gridaine, lui même manufacturier à Sedan, fut âprement combattue, le principe surtout en fut vigoureusement attaqué, et quelquefois par des esprits qu'on aurait pu croire plus ouverts et plus sages, ou tout au moins plus généreux, le chimiste Gay-Lussac, par exemple. Elle finit toutefois par être votée, mais avec toutes sortes de réserves et de restrictions qui en diminuaient considérablement la portée et en rendaient l'application difficile, sinon impossible. C'est un processus que nous retrouverons assez souvent, en matière de législation sociale.

Enfin promulguée en mars 1841, la loi Cunin-Gridaine spécifiait que les enfants au-dessous de l'âge de huit ans ne pourraient être employés dans les entreprises industrielles utilisant plus de vingt salariés. Remarquons tout de suite qu'à cette époque, les établissements de plus de vingt salariés étaient encore peu nombreux et que la loi, par conséquent, ne pourrait jouer qu'assez rarement. Entre 8 et 12 ans, les enfants ne pouvaient être employés que huit heures par jour. Il était entendu que dans les établissements occupant moins de vingt salariés, qu'on feignait de considérer comme des ateliers familiaux, il n'y avait pas de limite d'âge et que la liberté de l'entrepreneur restait entière. Il y avait là une évidente hypocrisie, car on n'ignorait pas que dans ces ateliers la discipline et les conditions de travail étaient aussi rudes que dans les usines, et que l'hygiène et la sécurité y étaient également absentes.

Ajoutons que la loi fut médiocrement appliquée, parce qu'il n'y avait pas alors de corps d'inspecteurs du travail et que les patrons étaient eux-mêmes chargés de l'inspection sous le contrôle lointain des préfets. Ceux qui étaient peu scrupuleux ne reculaient pas devant les irrégularités et les autres, plus humains et plus compréhensifs, craignaient de s'aliéner des confrères, de s'attirer des inimitiés ou d'être désavantagés dans la concurrence.

Et il faut reconnaître, hélas! que trop souvent les ouvriers eux-mêmes étaient les premiers à solliciter des dérogations en proposant aux employeurs d'utiliser leurs fils ou leurs filles au-dessous de l'âge légal, non point parce qu'ils étaient parents dénaturés et n'aimaient point leurs enfants, mais parce que les quelques sous que ceux-ci pourraient rapporter étaient rigoureusement nécessaires pour équilibrer le maigre budget familial. Leur sort à la fabrique ou à l'usine était certes lamentable, mais qu'auraient-ils pu faire s'ils étaient restés au foyer (et quel foyer!), abandonné par les adultes au travail ou exposés à tous les dangers de la rue **(83)**.

(82) M. Chevalier, «De l'industrie manufacturière en France», Paris, 1841, p.28.

(83) Même après le vote de la loi, la plupart des économistes en contestèrent encore le principe et s'efforcèrent d'en prévenir un élargissement possible, son application des adolescents par exemple, toujours au nom du principe de défense de la liberté.
En 1844 le très orthodoxe Léon Faucher écrivait dans la *Revue des deux mondes* (15 juin 1844): *«La réduction des heures de travail ne peut manquer d'amener une diminution quelconque dans les profits des capitalistes, dans le salaire de l'ouvrier et dans l'importance de la fabrication, et quand cette diminution ne serait pas de nature à interrompre la prospérité et à aggraver la détresse de l'industrie, la législation n'aurait pas le droit de l'infliger aux classes qu'elle concerne... On comprend que la société règle l'usage de la vapeur et de l'eau, ces armes puissantes du travail, il est juste d'imposer aux manufacturiers qui emploient des forces aussi redoutables, les restrictions que commande l'intérêt de la sécurité, de la salubrité, de l'éducation. Néanmoins en protégeant les travailleurs il faut respecter la liberté de l'industrie... Le législateur ne doit que la liberté aux adultes»*. Dernier mot et suprême argument de l'économie libérale.
Un 1845 nous retrouvons la même thèse chez Charles Dupin, qui condamne toute intervention législative comme philanthropie mal entendue: *«Quelles vont être les conséquences d'une loi qui prive les ouvriers de leurs auxiliaires enfants? Ou peut défendre aux chefs d'entreprises de retenir les femmes et les enfants au de là de tant d'heures, mais pourra-t-on les contraindre à donner pour un travail moindre un salaire pareil? Quand ils le voudraient, le pourraient-ils sans se ruiner? Et s'ils étaient forcés de payer moins les ouvriers dont ils recevraient un travail moindre, cette réduction des salaires, suite inévitable de celle de la durée du travail, serait-elle bienheureuse pour les classes intéressantes qu'on aurait voulu favoriser?»*. («De la liberté du travail», tome 2, p.150, Paris,1845).
Théodore Morin, de la Drôme, défend les mêmes idées dans son «Essai sur l'organisation du travail», Paris 1845. Page 194: *«Toute intervention de l'autorité supérieure dans les conventions qui peuvent s'établir pour la répartition des produits du travail entre les différentes classes de producteurs serait contraire à la liberté de l'industrie car elle favoriserait certaines classes au détriment des autres et romprait l'égalité devant la loi».* Toutefois Morin ne s'oppose pas à quelques interventions exceptionnelles de la loi pour protéger les enfants, l'intérêt public ou l'industrie elle-même.

Malgré la loi, la condition des enfants au travail resta souvent misérable et scandaleuse. En 1846, Léon Faucher, déjà cité, et qui sera plus tard ministre du Prince Louis-Napoléon, la qualifiera: *«le plus horrible esclavage que l'on eut encore infligé à l'espèce humaine».* Et nous avons vu qu'il n'avait rien d'un sentimental. La même année, Roger Gougenot de Mousseaux portera le même jugement sévère: *«Le trait général de l'industrie parcellaire, c'est la tyrannie des maîtres et l'oppression des apprentis misérables, pour lesquels sévit l'esclavage ancien dans les rigueurs extrêmes des sévices».*

Et il constatera avec amertume:
«Les ouvriers et les fabricants témoignent plus que de l'indifférence sur les mesures propres à adoucir le travail des enfants en le régularisant, ils laissent éclater, dans la plupart des cas, une mauvaise volonté choquante. Nourris et soignés, tout juste comme des bêtes de de somme, la plupart de ces jeunes malheureux sont de véritables serfs» **(84)**.

On trouve bien parfois des observateurs optimistes qui célèbrent le progrès et prétendent découvrir des améliorations réelles dans la condition des travailleurs manuels, mais ils sont peu nombreux et leur optimisme est démenti par les faits, les crises économiques et les disettes, tout comme par les enquêtes et les statistiques.

Par exemple, A. Clément évoque avec éloquence la grande industrie et ses réalisations: *«Les développements progressifs de l'industrie, en dirigeant de plus en plus l'activité humaine vers l'exploitation des choses, ont considérablement atténué l'exploitation de l'homme par l'homme et tous les maux qui en résultaient; les habitudes et les opinions les plus favorables à la morale ont été remises en honneur, c'est ainsi que les travaux de la production matérielle, longtemps avilie dans l'opinion des classes dominatrices, parce qu'ils se rattachaient à un état de servitude, sont devenus l'un des principaux moyens de gagner de l'influence et de la considération; la prodigalité, le faste, les dépenses de luxe, l'oisiveté et les occupations stériles ont perdu toute faveur dans l'opinion de la population éclairée, tandis que le travail, l'ordre et l'économie ont pris le rang qui leur appartient parmi les habitudes vertueuses»* **(85)**.

Vision simpliste qui tente de justifier le triomphe de la classe bourgeoise et son emprise croissante sur la vie publique, mais les prolétaires employés à la *«production matérielle»*, qui n'avaient guère de part à cette ascension sociale, n'avaient pas les mêmes raisons de se réjouir.

Nous avons maintes preuves de la non application des mesures, pourtant bien timides, prescrites par la loi de 1841. En 1847, *«La Quotidienne»* et *«Le Constitutionnel»* reprochaient à son promoteur Cunin-Gridaine, qui était encore Ministre du Commerce, de n'avoir rien fait pour en obtenir la stricte application. Il aurait fallu pour vaincre l'hostilité ou l'inertie des employeurs, des sanctions assez sévères, mais la loi n'en prévoyait pas et le ministre n'était nullement disposé à y recourir pour ne pas mécontenter sa majorité. La même année, Charles Dupin, économiste très conformiste et dont nous connaissons la notoriété, devait déclarer:
«Nous sommes obligés de dire, et nous le disons avec une profonde douleur pour l'accomplissement de notre mission, de tous les devoirs impérativement prescrits par la loi et si chers aux amis de l'enfance, au bout de six ans, pas un seul n'est accompli. Depuis six ans, la loi française échoue, d'abord exécutée un peu, puis de moins en moins, on a fini par la déclarer inexécutable, parce que nous n'avons pas institué des inspecteurs puissants, indépendants et respectés comme ceux de l'Angleterre» **(86)**.

Sachons gré à Dupin de son observation et de ses regrets. On sait qu'il faudra attendre 1874 pour que soit créée en France une inspection du travail encore bien rudimentaire, deux projets de loi à ce propos, en 1847 et en 1870, ayant été abandonnés en raison de la chute du régime.

Retenons un autre témoignage, celui d'Agricol Perdiguier, le défenseur des compagnonnages, dans sa *«Réponse à Monsieur Thiers et autres économistes de la même école»,* qui est de 1849:
«La loi règle le nombre d'heures d'occupation dans les ateliers de tissage mécanique, mais on sait bien l'éluder quand il n'y a pas de chômage. Dans les autres établissements, si le travail s'exécute par la main de l'homme, on travaille environ douze heures par jour. Quant aux ouvriers isolés (entendons les travailleurs à domicile) qui sont nombreux, l'exiguïté des salaires les force à travailler 14, 16 et même 18 heures par jour

(84) Gougenot de Mousseaux, *«Des prolétaires et des moyens d'améliorer leur sort»*, Paris, 1846, pp.82 et suivantes.

(85) A. Clément, *«Recherches sur les causes de l'indigence»*, Paris, 1846, p.79.

(86) Cité dans MM. Kahan-Rabecq, «L'Alsace économique et sociale sous le règne de Louis-Philippe», tome II, p.203, Paris,1939.

et quelquefois de passer les nuits, selon que les besoins de la famille au milieu de laquelle ils sont constamment, les poussent de leur incessant aiguillon» **(87)**.

Cela démontrait assez qu'une loi, même excellente en son principe, ne suffisait pas pour mettre fin à tous les abus et qu'il convenait d'en contrôler l'application. Et la loi de 1841 était loin d'être parfaite. En 1848, Gustave de Puynod, docteur en droit et avocat à la cour de Paris, le signalait:

«Je veux faire remarquer que tous les faits qui ont été recueillis sur la condition des jeunes ouvriers, des apprentis, alors qu'on s'est occupé de réglementer le travail des enfants, devraient bien mettre fin aux éloges si libéralement décernés aux petits ateliers. Partout, quand on y a pénétré, c'est là qu'on a trouvé le plus de dureté, d'insalubrité, d'ignorance, de souffrance. Et bizarre contradiction, tous les législateurs ont laissé les petits ateliers en dehors des prescriptions de la loi sur le travail des enfants» **(88)**.

Nous pouvons nous demander comment de telles conditions de travail et de vie pouvaient être maintenues sans soulever l'indignation des contemporains, tout au moins des principaux intéressés. Les patrons n'étaient pas systématiquement inhumains, les bourgeois particulièrement obtus, les pouvoirs publics nécessairement ignares ou incompréhensifs, ni les ouvriers foncièrement insensibles ou dociles. Il faut seulement penser que personne ne croyait pouvoir intervenir utilement dans un domaine qu'on supposait commandé par la fatalité, il s'agissait-là, pensait-on, de phénomènes et de conditions douloureux et même tragiques, mais inévitables comme la pluie ou le gel, la grêle ou les inondations et, par ailleurs, les problèmes de la vie industrielle étaient généralement ignorés.

On doit se souvenir, en effet, qu'au milieu du XIX^{ème} siècle, la grande activité économique de la France était encore l'agriculture avec un genre de vie, une mentalité et des traditions très particulières, que subsistait encore un large secteur artisanal où la misère était moindre, ou en tout cas moins apparente et moins hideuse, que les agglomérations de grande industrie étaient peu nombreuses, peu visitées et mal connues; il ne faut pas oublier surtout que les doctrines économiques et politiques du temps enseignaient que la seule loi de libre concurrence devait résoudre tous ces problèmes, que le droit de propriété *«inviolable et sacré»* devait être respecté et qu'il comportait droit d'user et d'abuser, que l'organisation et les hiérarchies sociales paraissaient être d'institution divine et, par conséquent, devaient être maintenues. La parole du Christ: *«Il y aura toujours des pauvres parmi vous»*, que l'on interprétait avec une aimable fantaisie, paraissait une justification suffisante de toutes les inégalités et les injustices de ce monde, on admettait communément que les pauvres et les humbles pouvaient et devaient se consoler en pensant à la vie future, à la place de choix et aux béatitudes particulières qui les y attendaient, compensations qui rétablissaient l'équilibre. Bien sûr, les appels à la charité chrétienne ne manquaient pas, et certains même fort émouvants, mais ceux auxquels ils étaient adressés les considéraient trop souvent comme une clause de style et ils pensaient avoir assez fait quand ils avaient distribué çà et là quelques aumônes. Au surplus, ces privilégiés comprenaient peut-être que la bonne volonté, même le sacrifice d'un seul ou de quelques-uns, étaient bien insuffisants pour arrêter les progrès du paupérisme, et ils s'en autorisaient pour ne rien tenter ou pour limiter leur effort au minimum.

Quelques avertissements, même des cris d'alarme, avaient pourtant été lancés. En 1841, c'est l'ouvrier Cottu:

«Nous déclarons que beaucoup d'améliorations sont urgentes, praticables et qu'il faut y songer sérieusement si l'on veut éviter d'épouvantables catastrophes; comme l'a écrit un écrivain aussi spirituel que profond: "Si l'ordre social n'est basé que sur la patience des classes laborieuses, que deviendra l'ordre social quand la patience viendra à leur manquer. Cela vaut la peine d'y penser"» **(89)**.

C'est la même année, le dilemme de Villeneuve-Bargemont:

«Ce qui paraît certain, c'est que les temps de monopole et d'oppression sont accomplis sans retour et qu'une grande transition approche, or elle ne peut s'opérer que de deux manières, ou par l'irruption violente de classes prolétaires et souffrantes sur les détenteurs de la propriété et de l'industrie, c'est-à-dire par un retour à l'état de barbarie, ou par l'application pratique et générale des principes de justice, de morale et d'humanité» **(90)**.

Dans l'ensemble, ceux qui détenaient la richesse et le pouvoir entendaient bien ne rien céder, et ils

(87) A. Perdiguier, *«Statistique du salaire des ouvriers»*, Paris, 1849, p.50.

(88) *«Lettres économiques sur le prolétariat»*, Paris, 1848, p.232.

(89) L. Cottu, *«Du sort des travailleurs»*, Paris, 1841.

(90) Villeneuve-Bargemont, *«Économie politique chrétienne»*, Paris 1841.

étaient d'accord avec Casimir Périer, réaliste et brutal, ministre et patron à poigne, qui avait déclaré tout net en 1831:

«Il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a d'autre remède que la patience et la résignation ».

Et cette philosophie à courte vue, qui ne manque pas même d'un certain cynisme, semble bien avoir été, inconsciente ou réfléchie, celle de la plupart des possédants et dirigeants sous le règne de Louis-Philippe, une mentalité de *«patrons de combat»*. Si l'expression est récente, l'espèce est plus ancienne et fut jadis assez répandue.

On s'en convaincra sans peine si l'on parcourt le livre du docteur Andrew Ure qui, sous le titre de *«Philosophie des Manufactures»* fut traduit de l'anglais en 1836 et connut un certain succès dans les milieux d'affaires. C'est une protestation furibonde contre l'ingérence de l'État dans la vie économique et notamment contre la loi de protection des enfants, qui venait d'être votée dans le Royaume-Uni et qui interdisait leir emploi dans les ateliers avant neuf ans et limitait, en outre, cet emploi à 9 heures par jour entre 9 et 12 ans. La loi anglaise était de 1835, elle précédait donc de quelques années la loi française et elle se montrait un peu plus généreuse, mais naturellement, elle suscita de vives protestations, celles d'Andrew Ure sont révélatrices de la mentalités des partisans du *«Laisser faire»*.

«Le chef de fabrique, après avoir éprouvé que cette loi, comme toutes les lois précédentes, entraîne un principe de déception et de parjure parmi les jeunes ouvriers et leurs tuteurs; ... n'eut d'autre alternative que de congédier les enfants au-dessous de 12 ans qu'il employait dans ses ateliers, mesure qui répandit au loin les misères et les priva. Les enfants, ainsi privés d'un travail léger et profitable, au lieu de recevoir l'éducation que leur promettait le Parlement, n'en reçoivent aucune. Ils sont chassés des ateliers chauds et confortables des filatures et retombent dans une société au cœur de marbre où, plongés dans le vice et dans la paresse, ils existent pour la mendicité et la rapine» **(91)**.

«Tout esprit impartial doit être maintenant convaincu que les factories et surtout les filatures de coton, sont organisées de manière à fournir aux classes ouvrières une occupation aussi facile et aussi agréable que toute autre à laquelle ces mêmes classes ont raisonnablement droit de prétendre» **(92)**.

«J'ai vu des milliers d'enfants, d'adultes, de vieillards de l'un et de l'autre sexe, dont la plupart, trop faibles pour gagner leur vie à tout autre genre d'industrie, qui se procurent une nourriture abondante, l'habillement et le logement sans verser une seule goutte de sueur, en même temps qu'ils sont garantis en été de l'ardeur du soleil, et en hiver de la gelée, dans des appartements mieux aérés et plus salubres que ceux de la capitale où s'assemblent nos assemblées législatives et notre aristocratie fashionable» **(93)**.

Et voici qui est mieux encore:

«La seule température de certains ateliers guérit infailliblement tous les rhumatismes, les manufactures préservent les ouvriers du choléra, et ce qui prouve mieux que tout le reste, la bonne influence des manufactures; les ouvriers de l'industrie se portent mieux que la population rurale et les femmes qui ont passé leur jeunesse et leur enfance dans les fabriques sont faites à ravir. La seule maladie qu'engendrent les manufactures, c'est l'hypocondrie, et encore cette affection n'a pas d'autre cause que l'abus des plaisirs sensuels» **(94)**.

De tels documents sont riches d'un humour involontaire et nous fournissent un magnifique exemple d'incompréhension ou de sottise. Andrew Ure manifeste un si confiant optimisme et un tel contentement de soi que ses propos semblent d'un ironiste. On peut se demander si les ouvriers et les ouvrières du textile auraient ratifié sans réserves le jugement de ce singulier médecin sur les *«filles faites à ravir»*, parce qu'elles étaient à la fabrique depuis l'âge de 10 ans jusqu'à la maturité, ou sur *«les heureuses conséquences de l'exercice des bras et des jambes au métier à tisser, pour ouvrir la poitrine et donner en général un maintien gracieux»*, ou encore sur le charme de ces appartements aérés et salubres qu'étaient les *«filatures et les tissages»* **(95)**.

(91) A. Ure, *«Philosophie des manufactures»*, Paris, 1836, tome II, p.197.

(92) Même ouvrage, tome II, p.115.

(93) Même ouvrage, tome I, p.26.

(94) A. Ure, même ouvrage, tome II, p.171.

(95) Cet état d'esprit n'est pas disparu de nos jours, quoi qu'on puisse penser, et la science peut toujours être invoquée pour justifier ce que certains jugent profitable. C'est un argument qui a grande force aux yeux de beaucoup de gens. Au Congrès du parti communiste hongrois de 1951, deux médecins sont intervenus pour défendre le stakhanovisme récem-

Malheureusement, ces vues simplistes étaient considérées comme autant de vérités scientifiques par beaucoup d'honnêtes manufacturiers et hommes d'affaires, par ailleurs bons pères, bons époux, bons chrétiens, bons citoyens et peut-être acquis aux idées libérales en politique. Certains, qui se sentaient peut-être mauvaise conscience, insistaient bien sur le nécessaire devoir de charité pour les riches, mais c'était, pour beaucoup, un simple geste sans grande portée, à moins que cette charité ne devint, comme ce fut trop souvent le cas, un nouveau et subtil moyen d'oppression patronale.

Nous savons que dans l'industrie textile du Nord, par exemple, le patronat affectait à son budget de charité, des sommes considérables, mais c'était là aussi qu'ouvriers et ouvrières connaissaient les gains les plus misérables, trop souvent l'industriel aimait mieux consentir l'aumône que payer le juste salaire à sa main-d'œuvre, car il octroyait et gérait la bienfaisance à sa guise, la dispensant à son choix, aux plus malheureux peut-être, mais surtout aux plus soumis, aux plus dociles, à ceux que le *«mauvais esprit»* n'avait pas gagnés, à ceux qui ne formulaient aucune revendication, qui acceptaient travaux et salaires sans en discuter le montant ou la nature, qui reconnaissaient la supériorité d'une classe de maîtres auxquels ils obéissaient humblement **(96)**.

Le problème du paupérisme commençait néanmoins à inquiéter beaucoup de bons esprits. Si des observateurs de plus en plus nombreux constatent la misère endémique des populations ouvrières et leur profonde détresse matérielle et morale, on trouve aussi une abondante littérature dans laquelle des moralistes, des philosophes, des administrateurs, des économistes, des hommes politiques s'efforcent de découvrir et d'expliquer les causes de cette misère et suggèrent des remèdes possibles **(97)**.

On n'osait guère, dans les années quarante, reprendre, du moins publiquement, la formule de Casimir Périer, mais on continue d'exhorter les travailleurs à se garder des mauvais conseils, des idées pernicieuses, on les incite à mettre leur confiance et leur espoir dans la bonne volonté et la compréhension patronales et surtout dans la pratique des vertus traditionnelles des humbles: le travail, la sobriété, l'épargne et particulièrement la modération, la résignation et l'obéissance.

Voyons la solution du baron Dupin: *«A l'égard des travailleurs, applaudissons à toutes les mesures qui peuvent leur donner la vie à bon marché, sans diminuer, s'il se peut, leur salaire. Applaudissons à tous les arrangements amiables ou favorables qu'ils feront avec les chefs de l'industrie. Ce n'est pas assez, voulons-nous les servir au lieu de les tromper... disons-leur avec sincérité qu'eux seuls possèdent en réalité les moyens d'améliorer leur sort en s'améliorant eux-mêmes, en produisant davantage et mieux, en épargnant les produits de leur travail au lieu de le dissiper, en recevant la sagesse et l'instruction à bas prix, plutôt que le tabac, le vin et l'eau-de-vie, en augmentant tout à coup d'un cinquième leurs bénéfices par la reprise des lundis, dont le chômage est si funeste à leur famille, en allongeant la journée au lieu de la raccourcir lorsque s'accroîtra le nombre des enfants, lorsqu'il faudra nourrir un père, une mère, épuisés par la vieillesse. Recommandons-leur, plus que jamais, de se créer, avec leurs épargnes, un capital pendant les bonnes saisons, pour les aider à vivre dans leur vieillesse, recommandons-leur de s'associer entre-eux lors des jours prospères, pour s'entraider lors des jours de chômage et de maladie»* **(98)**.

Conseils judicieux certes, mais dont l'application se révélait singulièrement malaisée. Comment parler d'épargne à ceux qui ne gagnent pas assez pour vivre, d'heures supplémentaires à ceux qui travaillent au delà de leurs forces, de nouvelles restrictions à ceux qui sont déjà privés de tant de choses. Et aux vertus qu'on semble exiger ainsi des travailleurs manuels, combien de bourgeois eussent été capables l'être?

De telles illusions demeurèrent longtemps tenaces chez les possédants et longtemps après, le conser-

ment introduit dans certaines industries du pays. Le docteur Etienne Rusznyak a déclaré: *«Le travail stakhanoviste est un travail sain, on peut l'affirmer en se basant sur des données scientifiques, non seulement il n'est pas nuisible à la santé, mais au contraire il la conserve. L'introduction des méthodes stakhanovistes, non seulement n'est pas nocive, mais elle est visiblement favorable à l'état de santé des travailleurs»* et plus loin: *«Au fond le stakhanoviste jouit d'un plaisir qui caractérise toutes les créations spirituelles efficaces. C'est ce que les neurologues appellent le facteur émotionnel positif»*. Et le docteur Gyorgy affirme de son côté: «Selon mon expérience médicale, la pulsation, ainsi que le système cardiaque sont en meilleur état chez les stakhanovistes que chez les autres travailleurs». (Cité dans *«Le Syndicaliste exilé»,* mars-avril 1951). Est-il besoin de dire que les objecteurs, s'il en était, ne furent pas autorisés à se faire entendre.

(96) *«Si je fais quelque chose pour mes ouvriers je veux qu'ils me soient reconnaissants»*, Imbert, Desgranges, Académie Delphinale, Grenoble, 11 avril 1845.

(97) On sait que parmi eux figure Louis Napoléon Bonaparte qui mit à profit ses années d'emprisonnement à Ham pour rédiger une étude sur *«L'extinction du paupérisme»*.

(98) C. Dupin, *«Enseignement et sort des ouvriers et de l'industrie avant, pendant et après 1848»,* Paris, 1848.

vateur Louis de Carné reprendra avec un optimisme aussi simpliste, une analyse de la situation en 1848, contestant qu'une révolution ait été alors nécessaire:

«Le nouveau pouvoir était-il en mesure de donner à la France plus de liberté que ne l'avait fait depuis trente ans la monarchie représentative sans provoquer dans les intérêts alarmés une réaction certaine? L'égalité n'était-elle pas, en 1847, le principe générateur d'une hiérarchie fondée sur la prééminence des talents et des services? La fraternité n'était-elle pas l'inspiration incessante d'une société où les lois sur l'instruction primaire et professionnelle, la constitution des caisson d'épargne, le développement des travaux publics et du crédit, enfin le progrès continu de la richesse et de la pensée, avaient sous les auspices d'un gouvernement pacifique, toujours contrôlé, élevé de plus en plus le niveau des salaires avec celui des intelligences? Quelle loi plus féconde que la Charte restait-il à promulguer sur le Sinaï de l'Hôtel-de-Ville au milieu des flots populaires qui venaient à toute heure battre ce pouvoir d'un jour?... Si l'on excepte le renversement de l'échafaud politique et la proclamation de quelques idées généreuses, je ne vois d'autre nouveauté que le droit à la parole, d'où les clubs ne tarderont pas à faire sortir la triste panique dont nous souffrons encore, je trouve aussi le trop fameux «droit au travail» qui provoqua la création des ateliers nationaux et le droit au fusil qui donna son armée à l'insurrection de Juin» **(99)**.

Pour M. de Carné, le régime politique idéal était celui du juste milieu défunt et il critiquait âprement ce qu'il appelait l'école socialiste qui visait à restreindre la sphère de la liberté individuelle afin d'organiser celle de la puissance publique...

Beaucoup des écrits du temps rendent responsable de la détresse prolétarienne, la prolifération excessive des familles ouvrières et ils prêchent volontiers la continence et l'abstention à la manière de Malthus. D'où l'idée, chez certains, de faire retarder le plus possible pour les travailleurs manuels, l'âge du mariage, de rendre même le mariage impossible pour tous ceux qui n'atteindraient pas un salaire déterminé. Ces âmes candides ne savaient sans doute pas qu'il y avait bon nombre d'unions extra-légales et que le nombre des enfants illégitimes allait croissant dans les centres industriels et les grandes villes, jusqu'à atteindre parfois 30 et même 40% des naissances.

Les doctes moralistes et les bons apôtres ne manquaient pas, qui reprochaient sévèrement aux travailleurs, hommes ou femmes, la licence de leurs propos et de leur conduite, le relâchement de leurs mœurs, leur propension à se trop bien nourrir, à s'abreuver trop copieusement surtout. Certes, la fâcheuse pratique du lundi sévissait dans nombre d'ateliers et les cabarets exerçaient une regrettable attirance sur les habitants des faubourgs, mais pensaient-ils vraiment ces rigoristes que la vie ouvrière n'était que noces et festins, bamboches et ribotes, croyaient-ils sincèrement qu'on peut mener si joyeuse existence de façon permanente avec les salaires dérisoires du temps.

Il est aussi malheureusement exact que beaucoup de familles ouvrières n'avaient aucune notion d'économie domestique, que nombre d'épouses ignoraient tout de la conduite d'un ménage ou de la puériculture et que la mauvaise gestion de ressources déjà insuffisantes aggravaient encore la misère dans les foyers. Mais où ces prolétaires auraient-ils pu apprendre ce qu'on leur reprochait d'ignorer? Si les jeunes ouvrières ne connaissaient ni la cuisine, ni le ménage, ni les soins à donner aux enfants, n'était-ce pas parce que, dès leur plus jeune âge, elles avaient té vouées à un travail usinier épuisant. Si les ouvriers cherchaient trop souvent dans l'alcool et l'ivresse, la détente et l'oubli, c'est que nulle autre possibilité de loisir et d'évasion était à leur portée.

Les donneurs de conseils ne manquaient pas non plus; inspirés par la charité ou l'inquiétude, pour la plupart, ils se bornent à recommander la pratique du travail et de l'épargne, à proscrire la débauche t les boissons fortes. Il faut retenir, en raison de ce qu'elle a d'inattendu et de pittoresque, la curieuse suggestion d'Adrien Égron, pour l'amélioration de la morale ouvrière:

«Il est bien à désirer, pour le bon exemple des ouvriers d'un atelier, qu'il s'y trouve quelques anciens militaires. Ces hommes, accoutumés depuis de longues années à l'obéissance, à l'économie, à la régularité d'une vie sévère, travaillent avec intelligence, avec ardeur, avec exactitude, enchantés d'un salaire qui dépasse de beaucoup leur paye de soldats et quelquefois celle de sous-officier. Libres après avoir rempli

(99) L. de Carné, *«La Révolution et la République de 1848»,* Revue des deux mondes, 15 septembre 1862. Reconnaissons que tous les conservateurs n'étaient pas d'accord avec M. de Carné, certains avaient une meilleure compréhension des événements et le très catholique Eugène Rendu réclamait en 1848 qu'avant de rédiger une nouvelle constitution, on reconnut d'abord le droit au travail, corollaire du devoir de travailler: *«Le droit posé, la Révolution de Février prend un sens, la réforme sociale est commencée»*. (*«Le droit au travail et la Révolution»*, Paris, 1848, p.10).

leur tâche de la journée, ils ne vont point en passer les dernières heures au cabaret; le dimanche, ils se promènent, ils lisent ou fument tranquillement dans leur chambre. Aussi songent-ils à quelques épargnes, aussi leurs vêtements sont-ils d'une propreté qui plaît, puis, s'ils sont mariés, s'ils ont plusieurs enfants, le ménage se ressent des habitudes d'ordre et de sobriété puisées au régiment. Tout marche au commandement du maître qui sait que la discipline bien entendue produit les meilleurs effets.

Il va sans dire que je ne parle ici que des soldats sortis de leur corps avec de bons certificats ou qui, sur le champ de bataille, ont conquis la récompense des braves. Ceux-là, sous la blouse de l'ouvrier, comme sous l'habit militaire, sont rarement indisciplinés, fainéants et débauchés, ils craindraient de souiller leur croix» **(100)**.

Quand on sait l'immense pouvoir de démoralisation qu'avait le service militaire de sept ans, quelles habitudes de paresse, d'ivrognerie et de débauche il entraînait trop souvent, on ne peut que s'ébahir de l'étonnante candeur d'Adrien Égron et des membres de l'Institut qui récompensèrent son essai. Aussi bien ne rêvait-il qu'ouvriers ponctuels, dociles et bien disciplinés. Mais il va de soi pourtant que les industriels ne le prirent pas au sérieux et ne retinrent pas ses suggestions. Peut-être étaient-ils mieux renseignés que lui sur les valeurs morales développées par la vie de caserne et craignaient-ils que l'embauche de ces moniteurs d'un nouveau style ne fut pas d'un bon rendement.

Quelques années plus tard, le même Égron, dans un autre ouvrage, conseillait aux ouvriers une nécessaire résignation:

« Comme au milieu des temps agités où nous vivons, il n'y a que trop d'esprits faux ou d'hommes mal intentionnés qui cherchent à s'emparer du pauvre, à le jeter dans une mauvaise voie ou à l'employer comme un instrument politique, pour le briser après s'en être servi sans s'exposer au danger, que le prolétaire, dans des circonstances les plus critiques, ne se mette point à la solde de l'émeute ou de la révolution, pour quelques pièces de monnaie qui lui seront données ou promises, pour quelques espérances qui seront déçues, il risquerait son repos, sa liberté, peut-être sa vie. Les travaux longtemps suspendus après les catastrophes politiques, amènent la stagnation du commerce et de toutes les industries et une grande misère. Que le pauvre sache bien encore que ce n'est pas en se mutinant, en se révoltant contre ceux qui gouvernent, que les manufactures et les ateliers se rouvriront, qu'il se garde surtout de briser les machines nouvelles, dont l'introduction peut bien diminuer un moment le nombre des ouvriers, contrarier leurs intérêts du moment, ce serait vraiment tuer la poule aux œufs d'or, puisqu'il est de notoriété publique, et qu'une expérience déjà ancienne a confirmé cette vérité, que l'emploi de la vapeur et des autres forces motrices et de toutes les mécaniques à l'aide desquelles s'exécutent aujourd'hui de si grands travaux, a fini par accroître le nombre des ouvriers».

Et il termine son étude par ces conseils: *«Patience et résignation dans le malheur. Se persuader qu'il est des êtres plus à plaindre. Fuir la paresse, aimer l'économie et la propreté. Respecter la propriété du riche et les développements de l'industrie nouvelle. Fuir l'émeute, la révolte et ceux qui la conseillent. Bénir le nom de ses bienfaiteurs et leur faire l'aumône d'un peu de reconnaissance»* **(101)**.

D'autres écrivains mêlaient aux exhortations et aux conseils, des félicitations au prolétariat français, pour sa sagesse et son esprit de renoncement. C'était sans aucun doute pour l'inciter à persévérer dans la pratique de ces qualités, car ils n'étaient pas sans inquiétudes depuis certaines émeutes ouvrières et la montée des revendications.

Charles Dupin, notamment, oppose la violence des travailleurs anglais provoquant des bagarres avec la police et l'armée et brisant les machines nouvelles à la résignation presque générale des travailleurs français:

«En France, où la seule bienveillance individuelle et les secours des établissements charitables aident l'ouvrier dénué d'ouvrage, il sait souffrir avec un noble courage, et souffrir longtemps sans se plaindre; ses excès sont rares et ne se tournent pas contre les personnes, même dans les moments où l'état social est ébranlé par d'immenses commotions politiques» **(102)**.

Peut-être est-ce une vision volontairement optimiste, une peinture où les ombres sont adoucies, car

(100) A.C. Égron, *«Le livre de l'ouvrier»,* Paris, 1844, p.225. L'ouvrage fut couronné par l'Institut.

(101) A.C. Égron, *«Le livre du pauvre»,* Paris, 1847, p.262. Notons cette date de publication, les années 46 et 47 ont été des années de crise et de chômage, marquées par des émeutes sur les marchés et par des bris de machins dans les ateliers.

(102) C. Dupin. *«Discours sur le sort des ouvriers».* Discours de clôture du cours, 19 juin 1831. Bachelier 1831, p.20.

les émeutes avec bris de machines et matériel, incendie de bâtiments ou de produits et violences aux personnes, avec comme corollaires, arrestations et condamnations à la prison et aux travaux forcés, n'étaient pas non plus inconnus en France, mais on peut admettre qu'elles ne furent que sporadiques, généralement de faible ampleur et sans lendemain et n'occasionnèrent pas de troubles sérieux. Il faut mettre à part cependant les insurrections lyonnaises de 1831 et 1834 qui sont connues de tous et qui sont bien des émeutes de la misère et de la faim avec tentatives de prise du pouvoir. On sait d'ailleurs que les insurgés, momentanément victorieux, se trouvèrent bien embarrassés d'un succès dont ils n'avaient pas prévu l'ampleur et qu'ils ne surent pas l'utiliser, ils ne songèrent pas un seul instant porter atteinte au droit de propriété, pas même à la hiérarchie d'une société qui les traitait en parias. Tout au plus demandaient-ils à *«Vivre en travaillant»*, vœu modeste dont les dirigeants ne contestaient pas le bien-fondé et la modération, mais sans vouloir ou oser rien faire pour le transformer en réalité **(103)**.

Adolphe Granier de Cassagnac a composé en 1838, une *«Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises»*, dédiée d'ailleurs à M. Guizot, pour légitimer l'état social du temps, et faire comprendre aux classes ouvrières *«qu'elles n'ont de vengeance sociale à tirer de personne... que leur servitude et leur oppression n'ont jamais existé que dans les mélodrames, les opéras-comiques et les chansons à boire»*. Il fait une esquisse historique qui prétend montrer que *«les classes ouvrières d'aujourd'hui sont incomparablement plus heureuses que celles du Moyen Age»*, il en déduit que la condition d'ouvrier est «une condition régulière, naturelle, morale, légitime, une condition qui a pris naissance d'elle-même, spontanément, sans aucune contrainte, sans aucune violence, une condition qui se montre comme faisant partie essentielle du système général des sociétés humaines, comme formant une note unique dans le grand concert des besoins, des douleurs, des plaisirs et des destins de tous» **(104)**.

Admirons, en passant, cette *«note harmonique»* que peuvent constituer la condition des propriétaires les plus durement exploités et la facilité désinvolte avec laquelle l'auteur escamote les problèmes pour rassurer les possédants.

Il en conclut naturellement à une nécessaire résignation à la volonté divine qui a voulu l'ordre actuel et ses inégalités. *«Il faut que les classes ouvrières reconnaissent que la condition ouvrière est une condition naturelle et normale, s'il y a des riches et des pauvres, les riches n'ont pas amassé leur fortune aux dépends des pauvres, ceux qui ont cent mille livres de rente ne sont pour rien dans les malheurs de ceux qui meurent de faim»*. Que ceux-ci n'écoutent donc pas les mauvais conseils des *«imbéciles qui leur ont empli le cœur de haines injustes et les ont ainsi détournés de tirer tout le parti possible du destin que Dieu leur a fait»* et qu'ils ne se proposent plus *«de reprendre violemment ou légalement, par l'émeute ou le suffrage universel, la richesse, la considération, le commandement que personne ne leur a pris»*.

Il fallait citer ce plaidoyer, cette diatribe plutôt, dont on appréciera l'éloquence et la force de raisonnement, c'est un document édifiant qui nous fait comprendre que la résistance à toute réforme, principe essentiel de la politique du juste milieu, trouvait dans beaucoup d'esprits un terrain tout préparé et une audience favorable chez ces bourgeois nantis qui n'envisageaient que des solutions de force en cas de soulèvement ouvrier.

A la même époque, le baron de Gérando, représentant qualifié des philantropes, se penchait bien avec une réelle commisération sur les misères ouvrières, mais lui aussi ne voyait en elles qu'une manifestation de l'ordre divin:

«Puisque vous portez à l'ouvrier un si vif intérêt, enseignez-lui le calme, la modération, la tempérance, montrez-lui, non ce qui lui manque, mais ce qu'il possède... Répétez-lui que la vie de l'homme ici-bas est une carrière d'épreuves. Les privations entrent dans sa destinée comme une épreuve utile.

O vous que le divin Régulateur des destinées appelle à remplir ici-bas une carrière obscure et pénible, en achetant votre subsistance par un labeur assidu, entrez donc avec un front serein dans vos ateliers, éloignez de vous les idées sombres, les dispositions amères, les impressions de tristesse. La raison vous le conseille, la morale vous en fait un devoir» **(105)**.

Cette éloquence et cette morale, pour louable qu'en soit l'inspiration, ne pouvaient guère avoir d'effet sur

(103) Voir à ce sujet: Fernand Rude, *«Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832»*, Paris, 1944; et du même auteur: *«C'est nous les canuts»*, Paris, 1953.

(104) A. Granier de Cassagnac, *«Histoire des classes ouvrières et des classes bourgeoises»*, Paris, 1838, p.16 et suiv.

(105) De Gérando, *«De la bienfaisance publique»,* Paris, 1839. De Gérando était professeur à la *Faculté de Droit de Paris.* Il devint vice-président du Conseil d'État et pair de France.

des hommes et des femmes accablés de travail et de misère et tourmentés par l'inquiétude du lendemain, et sans doute commençaient-ils à comprendre, malgré les affirmations de Granier de Cassagnac, qu'une partie au moins, et vraisemblablement assez importante, de la richesse des riches provenait de l'exploitation de leur travail. Nous avons peine à comprendre aujourd'hui comment un écrivain, par ailleurs cultivé et bienveillant comme de Gérando, pouvait imprimer de telles exhortations et recourir à ce ton prêcheur et onctueux, bien fait pour déchaîner les indignations et les pires colères, si les intéressés en avaient eu connaissance. Heureusement que les mineurs d'Anzin, les filateurs de Roubaix ou de Rouen ne savaient pas lire.

Le plus odieux dans son inconscience, l'économiste Charles Dunoyer, membre de l'Institut, écrivait sans sourciller:

«Dans la meilleure organisation sociale, la misère et l'inégalité sont choses inévitables... La misère est un mal nécessaire... Il est bon qu'il y ait, dans la société, des lieux inférieurs où soient exposés à tomber les familles qui se conduisent mal et dont elles ne puissent se relever qu'à force de se bien conduire. La misère est ce redoutable enfer. C'est un abîme épouvantable, placé à côté des fous, des dissipateurs, des débauchés, de toutes les espèces d'hommes vicieux, pour les contenir s'il est possible, pour les recevoir et les châtier, s'ils n'ont pas su les contenir».

Singulière légitimation de la misère à une époque où l'on signale partout la montée du paupérisme et où tant de familles sont dans la misère héréditairement. Mais Dunoyer précise plus loin sa pensée:

«L'état des classes laborieuses ne tient pas seulement aux torts que peut avoir envers elles la partie supérieure de la société, il a aussi, il a surtout, sa racine dans les vices qui lui sont propres, dans leur apathie, leur insouciance, leur imprévoyance, leur défaut d'économie, dans leur ignorance des causes qui font hausser ou baisser le prix du travail, dans l'abus que leur grossièreté les pousse à faire du mariage, dans le nombre toujours croissant de concurrents qu'ils se suscitent à eux-mêmes... Je suis fermement convaincu que leur détresse est leur propre ouvrage, bien plus encore que celui des classes qu'on peut accuser de les avoir opprimés » **(106)**.

Bien que Dunoyer ne nie pas absolument que les classes supérieures puissent avoir quelque responsabilité, il en charge surtout les travailleurs eux-mêmes, et le seul remède auquel il lui semble pouvoir s'arrêter, c'est de restreindre les naissances dans les classes pauvres pour décongestionner le marché du travail. *«Il faudrait que les procréateurs de cette misère sussent mieux contenir la passion qui les pousse à se propager, que les classe pauvres fussent plus en état de régler le penchant qui pousse l'homme à se reproduire»*.

C'était là un simple écho des théories de Malthus. Plus compréhensif, Émile Saisset montrera l'influence d'autres causes, la concentration industrielle et le nouveau rythme du travail qui ont aggravé la condition ouvrière.

«En raison du développement de la grande industrie, voilà l'ouvrier immobilisé dans sa condition, livré aux hasards de la concurrence, aux alternatives de triomphe et de ruine des grands capitaux qui luttent par dessus sa tête, n'ayant d'autre préservatif contre le fléau du chômage que les épargnes amassées par sa prévoyance, et s'il a manqué d'économie ou de bonheur, sans défense contre l'oisiveté et la faim.

Mais il est un mal plus profond encore que la misère physique, auquel l'ouvrier est exposé par la division du travail. Elle tend à réduire l'ouvrier à sa fonction la plus simple, la plus déterminée, celle qui consiste, par exemple, à faire éternellement la vingtième partie d'une épingle, elle le subordonne et l'assimile de plus en plus à ces machines dont il n'a guère qu'à seconder l'aveugle mouvement» **(107)**.

Cette analyse ne manque pas de clairvoyance. Un des premiers, Émile Saisset, a signalé l'immobilisme dans la condition ouvrière et l'impossibilité pour le travailleur de s'en affranchir, et constaté la dépersonnalisation qu'entraîne la grande industrie par le travail parcellaire ou l'exécutant de la base n'est guère autre chose qu'un rouage anonyme, une donnée statistique, et non plus un homme avec des besoins à satisfaire, mais aussi des idées et des sentiments à ménager.

On trouve bien, à l'époque, nombre d'observateurs économistes, moralistes, hommes politiques, qui essayent de rechercher les raisons de cette montée du paupérisme qui les chagrine ou les épouvante, mais

(106) C. Dunoyer, *«De la liberté du travail»*, 3 volumes, Paris, 1845 tome 1, p.404 et suiv.

(107) É. Saisset, *«Du passé et de l'avenir du socialisme»*, Revue des deux mondes, 1er février 1849.

s'ils notent avec intelligence les transformations techniques et la concentration croissante des industries et des capitaux, ils ont peu de contacts directs avec les masses populaires, ils ne voient guère dans les travailleurs manuels que des éléments inférieurs de la population auxquels on ne saurait, sans imprudence et sans sottise, accorder des droits de citoyens ou remettre le soin de leur propre destinée, encore moins les consulter sur les incidences sociales de la vie économique. Presque tous considèrent les ouvriers comme des enfants, en général sympathiques, mais quelquefois turbulents et indociles et qu'il convient de traiter comme des enfants, avec bienveillance certes, mais aussi avec fermeté pour les défendre de leur ignorance, de leurs imprudences, de leurs illusions, de leurs égarements. Mais on se garde bien de rechercher les mesures propres à combattre cet infantilisme que l'on feint de regretter, les moyens convenables pour élever le niveau de ces masses, pour leur donner une éducation de citoyens, de producteurs et d'hommes.

Au contraire, beaucoup s'inquiètent même des conséquences possibles de toute réforme qui pourrait modifier les structures sociales et s'effrayent déjà des risques qu'entraînerait une instruction trop libéralement dispensée. Nous en trouvons l'expression, par exemple, chez F. Félix de la Farelle, ancien magistrat et philanthrope, qui après avoir dépeint avec émotion la condition misérable des prolétaires, poussera un cri d'alarme:

«Dans des quartiers obscurs, boueux, fétides, se dressent des maisons hautes, noires, rapprochées où ne pénètre jamais l'action bienfaisante des rayons solaires, où ne se respire jamais un air vivifiant et pur; dans leurs nombreuses cellules humides et glaciales pendant l'hiver, chaudes et étouffantes durant l'été, vit ou plutôt végète une population hâve, chétive, décrépite. Cette population est celle qui fait battre les métiers, peuple les ateliers, alimente les fabriques et les usines de toutes nos différentes industries. Voici maintenant l'existence habituelle qu'elle y mène, cinq ou six jours de la semaine elle répudie, elle abdique sa dignité d'espèce humaine pour se matérialiser au profit de l'industrie. Sa journée commence bien avant la naissance du jour et ne se termine que bien avant dans la nuit. Pendant cet intervalle, qui comprend jusqu'à 15, 16 ou 18 heures, elle file, dévide, tord, tisse sans relâche ou se met au service des mécanismes ingénieux que la sagacité et la cupidité humaines ont inventés pour filer, dévider, tordre et tisser à sa place, elle s'incorpore et se confond avec eux, elle se fait outil et machine autant qu'ils sont en elle».

Il la plaint, certes, cette malheureuse population, mais il ne songe pas à envisager son affranchissement.

«L'essentiel n'est pas tant d'enseigner beaucoup aux classes inférieures de la société, que de leur donner des connaissances utiles, praticables, je dirais presque indispensables, et de les leur donner vite et bien. La lecture, surtout celle de l'écriture de main, l'écriture et les premiers éléments du calcul, voilà les véritables fondements de l'enseignement primaire; je regarderais même comme un défaut et non comme un avantage pour l'éducation populaire de trop étendre le cercle de ses leçons...

Rien, absolument rien, ne doit y être donné à ce que l'on pourrait appeler le luxe de l'intelligence humaine, afin de ne pas éveiller des désirs, créer des besoins, inspirer des espérances que la réalité de la vie ne saurait satisfaire. N'y aurait-il pas, en effet, une sorte de cruauté à ouvrir devant de jeunes et ardentes imaginations, une carrière qu'il ne leur sera sûrement pas donné de parcourir?... L'instruction primaire ne doit jamais perdre de vue son but moral, et sa mission sociale, qui sont de rendre les classes inférieures plus honnêtes, plus éclairées, et par cela même plus heureuses dans leur état présent, non de les en faire sortir pour gravir périlleusement les degrés supérieurs de l'échelle sociale» **(108)**.

En fait, c'était le grand souci de la plupart de ces conservateurs: parquer la classe inférieure dans des limites dont elle ne devait point sortir. Il n'est pas étonnant qu'en contre-partie les ouvriers aient pris conscience de leur destin commun et qu'ils aient essayé de l'améliorer en s'attaquant aux principes mêmes d'une société qui les craignait et les méprisait en même temps.

Des symptômes de mécontentement se manifestaient maintenant dans les quartiers populaires. Henri Heine, dans sa *Lutèce,* qui est de 840, décrit une visite aux ateliers du faubourg Saint-Marceau et s'inquiète de la littérature révolutionnaire qu'il trouve chez les ouvriers: discours de Robespierre, pamphlets de Marat, *Histoire de la Révolution* de Cabet, *Conjuration de Babeuf* de Buonarotti: *«écrits qui avaient comme une odeur de sang»*. Il s'épouvante des chansons qu'il entend: *«Chansons qui semblaient avoir été composées dans l'enfer et dont les refrains témoignaient d'une fureur et d'une exaspération à faire frémir. Non, dans notre sphère délicate on ne peut se faire aucune idée du ton démoniaque qui domine dans ces couplets horribles...»*. Et il conclut: *«Comme un fruit de cette semence, la République menace de sortir tôt ou tard du sol français».*

Les réformateurs bourgeois qui acceptent l'idée que quelques changements sont possibles et désirables,

(108) Félix de la Farelle, «Du progrès social au profit des classes populaires non indigentes», Paris, 1839, tome 1, p.336 et suiv.

ne vont guère au delà de quelques recommandations sans danger: invitations à la charité pour les uns et à la sagesse pour les autres. Tout au plus, encouragent-ils l'instauration ou le développement du patronage du chef d'entreprise. C'est la thèse de M. C.G. de Chamborand, ancien avocat au Conseil d'État, dont l'ouvrage est honoré d'une lettre de Lamartine. Charitable et religieux, il souhaite voir améliorer le sort pénible de l'ouvrier et aussi sauvegarder ses mœurs et il suggère à la fois un système de garanties de l'État à l'égard des industriels et de tutelle du patron sur les ouvriers. Remarquons pourtant qu'il admet, ce qui est fort exceptionnel à l'époque, la nécessaire intervention de l'État à l'égard du patronat.

«Une longue expérience ayant démontré que son ignorance et son imprévoyance (à l'ouvrier) s'opposent à ce qu'il jette un regard salutaire sur le lendemain, il faut que le fabricant, qui devient le maître du travail des bras de l'ouvrier, par l'effet d'une convention libre, débattue et acquiescée, devienne, par cela même, l'économe de ses forces et le patron intelligent de son avenir» **(109)**.

En conséquence, il préconise un système d'économats, de *truck system,* contrôlé il est vrai par les pouvoirs publics pour que le patron puisse surveiller et réglementer la consommation ouvrière en nourriture et vêtements essentiels. C'était à la fois proclamer l'incapacité foncière de l'ouvrier à se conduire lui-même, mais reconnaître aussi que le *truck system* avait souvent comporté des abus et suggérer l'intervention de l'État dans ce domaine.

Dans l'ensemble ces observateurs se sentent déconcertés et mal à l'aise devant ces masses prolétariennes en formation et en fermentation, qui demeurent mystérieuses et qui les inquiètent. Ils ne reconnaissent plus l'homme du peuple traditionnel dans ces travailleurs hâves, surmenés, souvent en guenilles, aux regards hostiles et défiants, chez lesquels le sens du respect, la résignation et la docilité sont en train de disparaître et ont fait place à des revendications formulées parfois sans ménagements, à des paroles de haine et à des gestes de menace. De cet état d'esprit ils rendent responsable le climat de la grande ville et certains songent à en interdire ou réglementer l'accès, pour les seuls travailleurs naturellement.

«L'ouvrier qui à Paris envie quelque chose au delà du travail qui amène le pain quotidien et lui assure, à lui et à sa famille la nourriture, le vêtement, un logement sain et commode, devient dangereux pour la tranquillité publique, fut-il un bon sujet, il se trouve entraîné malgré lui par l'esprit de camaraderie...

Les administrations départementales ne sauraient mettre trop de difficultés à ces émigrations d'ouvriers des départements vers la capitale, surtout de ceux qu'on arrache aux travaux de la terre; c'est l'agriculture qui forme les hommes forts et robustes, tandis que le salaire de la semaine oblitère le sens moral de la population ouvrière des villes» **(110)**.

On ne sait pas bien encore ce que veulent ces foules de mécontents, souvent encore ils se taisent mais leur seule présence inquiète et les réactions bourgeoises sont tantôt de dédaigneuse commisération, tantôt d'ironie hautaine, tantôt de haine mal contenue. On leur reproche pêle-mêle et assez contradictoirement leur misère et leur débauche, leur apathie et leur agitation, leur ignorance et leur désir de s'instruire. Quand quelques ouvriers, conscients de leur manque d'instruction, mais conscients aussi de leurs possibilités, essayent d'acquérir les connaissances qui leur manquent et que certains d'entre eux tentent d'exprimer leurs pensées et leurs rêves, le docte Lerminier, dans un long et pesant article de la *Revue des deux mondes* leur fait sévèrement la leçon, et sans ménagement les renvoie à leur étau, à leur établi ou à leur métier, leur déclarant tout net que ces préoccupations, ou plutôt ces prétentions, ne sont pas de leur ressort, ni de leur compétence, qu'ils doivent y renoncer et ne pas essayer de sortir de leur état, état voulu par la Providence, et dont il essaye d'ailleurs de leur montrer les avantages:

«C'est un des avantages de ces rudes travaux où le corps surtout s'exerce et se fatigue, d'éloigner de ceux qui s'y livrent les soucis qui accompagnent toujours l'usage assidu de la pensée. Que de fois, en voyant vers la fin du jour, l'ouvrier aux bras vigoureux, aux larges épaules, à la démarche un peu alourdie par la fatigue, regagner le gîte où il doit trouver le repas du soir et le sommeil, nous avons songé à l'équité distributive de la Providence, qui a voulu qu'avec la tâche de la journée finissent pour lui toutes les inquiétudes et tous les chagrins. Son labeur a été pénible, mais du moins, quand il l'a terminé,il échappe à toutes ces douleurs artificielles et vives que nous crée à nous, hommes d'étude et du monde, le raffinement de nos passions... Le démon de l'orgueil est venu heurter à la porte de l'artisan, il s'est assis à son foyer, à son chevet. Avec lui sont venus les soucis rongeurs, les tourments, les anxiétés. Adieu la simplicité du cœur, adieu la paix de l'âme, adieu le repos profond et paisible qui régénère l'homme, fait disparaître comme par enchantement les fatigues du travail. Voyez cet ouvrier qui doit à son travail, à son habileté, un pain abondant, il est heureux, il va cesser de l'être, parce qu'il a laissé des pensées ambitieuses le circonvenir, l'assiéger, le

(109) C.G. de Chamborand, *«Du paupérisme»*, Paris, 1842, p.330.

(110) Durand, *«De la condition des ouvriers de Paris de 1789 à 1841»*, Paris, 1841, p.90.

maîtriser enfin. Son état qui jusqu'alors avec raison, était son plaisir et son orgueil, lui pèse. Il n'apporte plus à son atelier cette activité allègre qui lui permettait de faire plus et mieux que ses camarades, son corps est présent, un âme est ailleurs. L'ouvrier rêve la gloire des lettres» **(111)**.

Toute la suffisance du médiocre et du cuistre s'étale dans ce tableau et nous n'aurions pas tiré de l'oubli cette prétentieuse sottise sur *«l'équité distributive de la Providence»*, si Lerminier n'avait pas signalé que nombre d'ouvriers étaient mécontents de leur misère intellectuelle et prétendaient en sortir, toutefois il leur en déniait le droit et la capacité, toute activité de l'esprit lui semblant un privilège de bourgeoisie auquel, dans une société bien organisée, des prolétaires ne sauraient prétendre.

Th. H. Barrau tient des propos analogues dans ses *«Conseils aux ouvriers sur les moyens qu'ils ont d'être heureux»* et il évoque avec attendrissement les avantages de leur condition:

«De toutes les conditions de la vie humaine, celle de l'ouvrier est la plus sûre. Son talent constitue en effet pour lui une fortune qu'on ne peut lui enlever qu'avec la santé ou avec l'existence, et ce genre de fortune n'est pas exposé aux mêmes risques que les autres... L'ouragan même des révolutions, qui brise tant d'existences, passe au dessus de la sienne sans l'atteindre, il lui laisse son établi, sa truelle, sa navette, sa charrue, parce que, de quelque manière qu'un État modifie son organisation, il faut toujours à ses membres des meubles, des maisons, des étoffes, du pain» **(112)**.

C'était tenir pour rien les crises industrielles et leurs conséquences redoutables pour les salariés, le chômage et la morte saison.

Audiganne, pourtant moins simpliste et plus averti, conclura dans le même sens quand il étudiera un peu plus tard, les modifications qui se sont produites dans la mentalité ouvrière pendant la Monarchie de Juillet:

«La politique s'empara de ces questions (Évolution économique et organisation du travail) et leur prêta la publicité dont elle dispose. Mille écrits divers s'adressèrent aux ouvriers. On leur présenta le remède aux vicissitudes du travail, et par suite le bien-être, ici dans la vie claustrale des phalanstères, là dans les ateliers publics élevés sur les ruines des ateliers privés, ailleurs dans quelque décevante et chimérique Icarie. Différentes sectes communistes se livraient en outre à des menées souterraines. Aucune de ces influences ne put arriver à prévaloir parmi les classes ouvrières, mais leur action engendra une fermentation profonde, où l'extravagance et l'injustice se mêlaient à des aspirations sérieuses et légitimes, des besoins factices à des nécessités réelles. Un résultat était constant, c'est que les ouvriers commençaient à penser à part, à se considérer comme en dehors de la société générale dans laquelle les hommes de 89 avaient voulu les confondre et dont un peu plus de réflexion et un peu plus d'expérience doit infailliblement les rapprocher» **(113)**.

Cette *«fermentation»* n'était plus niable, c'est évidemment, qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, la conscience de classe prolétarienne qui apparaît. Ce n'était pas sans de bonnes raisons que les ouvriers pouvaient protester contre l'injustice de leur condition et la misère de leur vie, penser que la société les rejetait ou ne leur concédait qu'une place humiliée et réclamer une amélioration de leur sort. Mais l'opinion publique était mal préparée à les comprendre et les puissants du jour peu disposés à faire droit à leurs revendications, même simplement à en discuter.

Pour certains, qui s'accommodent assez bien de la présence sur terre de maux qui leur sont personnellement épargnés, il n'est aucun besoin de chercher des remèdes car les choses finissent toujours par s'arranger. Retenons l'optimisme du baron Dupin, quand on évoque d'éventuelles retraites ouvrières, qui d'ailleurs, notons le, devaient rester en projet pendant trois quarts de siècle:

«Il y a sans doute quelque chose de moral, de bon au point de vue philosophique, dans ce désir de faire de l'ouvrier un homme prévoyant et soucieux de l'avenir, mais en serait-il bien de même dans la pratique et en vue de son bonheur réel? Ne devrait-on pas, jusqu'à un certain point, tenir compte de ce bien le plus précieux de l'ouvrier, dans lequel l'existence lui serait souvent si pénible, de cette insouciance du lendemain

(111) J. Lerminier, *«Revue des deux mondes»,* 1er décembre 1841, Lerminier fut professeur de législation comparée à la Faculté de Droit de Paris.

(112) Paris, 1850, p.2.

(113) A. Audiganne, *«Les mouvements intellectuels parmi les populations ouvrières»*, *2- Les ouvriers du Nord.* Revue des deux mondes, 1er septembre 1851.

que la Providence semble avoir voulu lui donner comme une compensation, en le condamnant à gagner son pain à la sueur de son front».

On pourrait s'étonner de l'inconscience de tels propos comme du souci de mettre au compte de la *Providence* des situations dont les hommes étaient seuls responsables. Nous savons bien que l'insouciance ouvrière était toute de surface et plus apparente que réelle, l'insécurité dans l'emploi et la crainte du lendemain étaient bien l'inquiétude permanente du prolétaire, surtout s'il avait la charge d'une famille. Mais le baron Dupin semblait ou voulait l'ignorer. Étudiant la modalité possible de retraites ouvrières, par retenu de deux centimes par jour sur les salaires, il conclut avec une magnifique désinvolture:

«Cela permettrait de donner une retraite de 300 francs par an à 100.000... cela serait suffisant, car le nombre des ouvriers qui parviennent à la retraite et qui voudraient la prendre est moins grand qu'on le pense... Ils usent leurs forces jusqu'au bout. Le travail devient pour eux une nécessité impérieuse, non seulement par besoin, mais par l'emprise si puissante de l'habitude» **(114)**.

Oubliait-il que la plupart des ouvriers étaient morts bien avant l'âge d'une possible retraite, oubliait-il l'impérieuse nécessité qui les maintenait au labeur et croit-il vraiment que beaucoup d'entre eux n'auraient pas souhaité une retraite? Il y a longtemps que les prolétaires étaient persuadés de la tragique vérité de la parole de Saint Paul: *«Celui qui ne travaille pas ne doit pas non plus manger».*

Pour sa part Théodore Six, tapissier, n'est pas loin de penser qu'on exagère fortement les maux de l'époque, «la misère réelle ou supposée» des ouvriers, que les philanthropes et les réformateurs ont présenté une vue systématiquement pessimiste des faits, que leurs tableaux sont poussés au noir et qu'il convient d'y apporter de profondes retouches et bien des atténuations.

«On se base sur les on-dits, sur des inspections rapides, sur des faits isolés et l'on travestit les données fournies par quelques hommes intelligents et consciencieux qui ont étudié l'état des classes ouvrières avec maturité. On puise dans leurs ouvrages les parties qui appuient le mieux la thèse qu'on soutient... S'agit-il de villes manufacturières comme Lyon, Rouen, Lille, Saint-Étienne, Mulhouse, on se jette de préférence sur les parties dramatiques du livre, sur les faits en quelque sorte exceptionnels et on les étend, sans égard pour la vérité, à toute la population ouvrière. Quand on présente par exemple, le chiffre de la mortalité, on a bien soin d'en dissimuler les causes, on évite de parler de l'ivrognerie et de la débauche, qui abrègent la vie d'une manière si effrayante» **(115)**.

Une fois de plus nous retrouvons l'affirmation que la classe ouvrière est la principale responsable de sa misère et de sa déchéance. Toutefois Six reconnaît que *«l'agglomération des travailleurs dans de vastes ateliers a altéré les conditions de moralité, d'instruction et d'hygiène de la plupart des ouvriers. Les mœurs ont décliné en même temps que la nature physique de l'ouvrier. Par le labeur assidu des parents et le labeur précoce des enfants, la génération s'est affaiblie. L'intempérance et la débauche y ont contribué et avec la corruption des mœurs, les liens de famille se sont relâchés. Ces faits sans avoir partout la même gravité, existent cependant dans un grand nombre de manufactures où l'ouvrier a été sacrifié au produit»* **(116)**.

C'est reconnaître ce que l'on niait ailleurs. Malgré sa prudence et sa crainte des innovations Six conclut d'ailleurs à la nécessité de l'intervention de l'État dans l'économie, ce qui, à l'époque, constitue une originalité et une audace:

«Le pouvoir a donc une double tâche à l'égard du travailleur, il doit protéger la jeunesse, lui fournir des moyens de s'instruire et d'acquérir les connaissances qui le mettent à même de pourvoir à ses besoins et de se créer une existence supportable; il doit ensuite, par des lois protectrices, réprimer les abus qui pourraient compromettre la moralité, la santé ou les intérêts de l'ouvrier, en limitant les pouvoirs du maître, en imposant aux exploitations de tout genre, les règles compatibles avec la liberté des transactions, mais encore à le préserver des entraînements qui pourraient épuiser ses forces, en un mot; le gouvernement doit établir dans les manufactures, aussi bien que dans l'industrie parcellaire, une police préservatrice dans l'intérêt de l'hygiène et de la morale du travailleur» **(117)**.

Police! voilà le grand mot lâché. C'est l'arrière pensée, le secret espoir de beaucoup d'industriels, gros

(114) C. Dupin, *«Amélioration du sort des classes ouvrières»*, Paris, 1846, p.56.

(115) Th. Six, *«Observations sur l'état des classes ouvrières»*, Paris, 1846 p.47. **(116)** p.72. **(117)** p.248.

ou petits, des économistes, des philanthropes, des hommes politiques. Les masses ouvrières qu'ils ont contribué à créer et réunir leur font peur; même les plus charitables se sentent d'une autre classe, d'un autre monde, presque d'une autre nature. Ils veulent bien secourir leur prochain, comme l'Évangile qu'ils professent leur en fait un devoir, mais ils ont grand peur de ces masses anonymes et douloureuses, terriblement dépourvues des biens de ce monde et qui, n'ayant rien à perdre, peuvent à tout moment amorcer une révolution dans laquelle elles auront tout à gagner.

Que pourraient réclamer ces hommes des taudis et des bas-fonds, s'ils prenaient un jour conscience de leur force? L'étude de Perreymond **(118)**, faite d'après les statistiques de 1846, nous apprend qu'il y avait alors à Paris pour une population de 1.053.987 habitants, près de 674.000 personnes, soit plus de la moitié, qui vivaient dans des taudis, c'est-à-dire dans des logis dont le loyer n'atteignait pas 200 francs par an .

Officiellement, il y avait dans la ville 66.000 indigents secourus, (c'est-à-dire 1 sur 17 habitants, mais en fait 200 à 300.000 personnes y vivaient dans une extrême misère, c'est-à-dire une sur quatre.

Sur un chiffre annuel de 27.672 décès, 9.832, c'est-à-dire un sur trois, avaient lieu à l'hôpital et quand on sait l'extrême répugnance qu'avaient les ouvriers de Paris à s'y faire conduire, cela signifie le plus souvent un dénuement presque absolu, en dehors naturellement des cas d'accidents.

Une sur six des naissances avait lieu également dans les maternités de l'Assistance publique où n'allaient que les pauvres gens.

«Et sur un total de 300.000 ouvriers, la moitié n'ont pas en leur possession 20 francs pour assurer les dépenses de la semaine».

Pourtant Paris, où l'on comptait alors 317.816 travailleurs des deux sexes (204.925 hommes et 112.891 femmes) était loin d'être la ville où les conditions de travail et de vie étaient les plus mauvaises, car elle conservait un très grand nombre d'activités artisanales, dont beaucoup de grande qualité avec des salaires un peu plus élevés, et la détresse n'y atteignait pas celles des régions minières ou textiles. A Lille par exemple on dénombrait un indigent secouru sur sept habitants. Est-il besoin de dire que ces secours empêchaient tout juste de mourir de faim, qu'ils n'étaient pas toujours dispensés sans formalités compliquées et humiliantes qui semblaient faire de l'indigence une faute, sinon un crime.

Voilà pourquoi le socialiste Pierre Leroux pouvait, s'adressant à ses collègues de l'Assemblée nationale, le 30 août 1848, leur demander:

«Savez-vous qu'il y a, en France 30 millions d'individus, dont pas un n'a vingt sous à dépenser par jour?».

Et Thiers lui-même, ce représentant type de la mentalité bourgeoise devait convenir que sur *«12 millions de familles il n'y en a que deux ou trois centaines qui détiennent l'opulence»*. Déjà les deux cents familles!

L'ouvrier Louis Cottu avait fait entendre un sévère avertissement:

«On essaierait en vain de se le dissimuler, il existe un antagonisme presque sauvage entre toutes les classes de la société. L'ouvrier, au lieu d'être un commerçant échangeant une marchandise contre une autre, en donnant ses bras et son intelligence, l'ouvrier disons-nous, est traité par certains maîtres comme un instrument de fortune qui doit rapporter beaucoup et coûter peu. L'état de l'ouvrier depuis le système de la concurrence illimitée, c'est l'esclavage hypocritement décoré du nom de liberté.
Nous déclarons que beaucoup d'améliorations sont urgentes, praticables et qu'il faut y songer sérieusement si l'on veut éviter d'épouvantables catastrophes» **(119)**.

Et il proposait d'envisager une limitation de la durée quotidienne du travail, une réglementation du travail aux pièces, des bases équitables de salaires. Idées qui furent naturellement considérées comme révolutionnaires et chimériques, dont beaucoup d'ouvriers eux-mêmes ne comprenaient pas la portée ou qu'ils jugeaient impossibles à réaliser.

Si trop d'ouvriers des grandes entreprises et ceux des métiers les plus pénibles sombraient souvent

(118) Perreymond, *«Paris monarchique et Paris républicain, ou une page de l'histoire de la misère et du travail»*, Paris, 1849.

(119) L. Cottu *«Du sort des travailleurs»*, Paris, 1841, p.30.

dans le découragement ou l'apathie ou cherchaient une évasion dans l'alcool, d'autres, moins éprouvés ou moins abattus, mieux pourvus d'intelligence et de caractère, de meilleure trempe et capables de réfléchir, envisageaient plus ou moins clairement des transformations sociales associées d'ailleurs le plus souvent à des changements politiques.

«On peut s'expliquer que la conscience de classe qui n'apparaît vraiment qu'au XIX^{ème} siècle - et qui d'ailleurs a été grandement facilitée par la concentration industrielle, produit elle-même de l'industrie capitaliste - se soit éveillée surtout grâce à la propagande socialiste et révolutionnaire. M. Octave Festy l'a nettement montré en France sous la Monarchie de Juillet. Ce sont les ouvriers de la petite industrie parisienne gagnés par les idées nouvelles, qui les premiers, en ont été imbus» **(120)**.

Certains de ces ouvriers surent se faire entendre et même obtenir une audience assez large. Notamment ceux qui, à partir de septembre 1840 rédigèrent le journal *«L'Atelier»*, organe des intérêts matériels et moraux des ouvriers et dont le manifeste précisait:

«Le journal dont nous livrons aujourd'hui le numéro 1 au public, est destiné aux ouvriers, par les ouvriers. En prenant la plume nous ne quittons point l'atelier, nous resterons ce que nous avons été jusqu'à ce moment, partageant les sentiments et les labeurs de ceux auxquels et pour lesquels nous allons parler, imbus des mêmes espérances, stimulés par les mêmes misères, en un mot toujours placés de telle sorte que nous ne puissions rien oublier de ce que nous avons appris, ni laisser aucun doute sur nos intentions et notre but.

Jusqu'à ce jour les classes ouvrières ont été défendues par des gens qui leur étaient étrangers. En conséquence on a pu dire aux uns qu'ils soutenaient notre cause afin de faire de nous un instrument politique, destiné à être brisé aussitôt qu'il cesserait d'être utile à leur fortune, à d'autres on a dit qu'ils traitaient une question qu'ils ne connaissaient pas. Rien de pareil ne pourra être opposé à un journal comme le nôtre...

Le Comité d'organisation a reconnu que le point de départ de notre amélioration future résidait dans le principe moral que résume cette devise de nos pères: LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, UNITÉ, d'où découlent le principe politique de la souveraineté du peuple et le principe industriel de l'association. Ainsi notre publication prêchera la réforme électorale, seule route ouverte aujourd'hui à la réalisation de la souveraineté populaire et l'association industrielle, unique moyen d'obtenir la plus juste répartition des produits du travail».

Et le programme sera précisé dans le numéro 1 anniversaire, publié au début de la seconde année, en septembre 1841:

«L'œuvre à faire consiste à préparer: l'affranchissement moral du peuple par l'éducation, son affranchissement intellectuel par l'instruction, son affranchissement industriel par l'association et son affranchissement politique par le droit d'élection».

Nous pourrions multiplier les citations, mais nous n'avons pas l'intention de refaire ici l'histoire de *«l'Atelier»* et de ses vicissitudes pendant les dix années de son existence. M. A. Cuvellier l'a fait d'ailleurs excellemment et nous renvoyons à son étude **(121)**. Bornons-nous à souligner les qualités exceptionnelles de l'équipe qui anima l'entreprise, la valeur et le sérieux des articles publiés comme des solutions envisagées, et nous souhaiterions que notre presse ouvrière fut toujours digne d'être comparée à celle de ses devanciers, de plus d'un siècle. Sous la gaucherie du style, malgré certaines lourdeurs et maladresses, apparaissent le réalisme de l'information, la vigueur de la pensée, la puissance de la réflexion et la dignité des caractères. Ces *«Vieilles barbes»* de 1848, dont on a tendance à se gausser, constituent un groupe de militants qui font honneur à la classe ouvrière dont ils sont issus et dont ils entendaient ne point se séparer, un exemple et une leçon dont nous devrions nous souvenir.

L'exemple de *l'Atelier*, tout comme celui de *«La Ruche Populaire»* de Vinçard, sont particulièrement significatifs, mais ils ne sont pas les seuls, en maints endroits d'autres travailleurs s'efforçaient de mieux comprendre leur temps, de dégager le sens des transformations économiques qui s'accomplissaient et d'amener les changements politiques souhaitables. Rappelons par exemple l'action de Martin Nadaud, maçon qui deviendra plus tard représentant du peuple à l'Assemblée Nationale:

«Tous ceux qui m'ont connu à Paris de 1837 à 1848 savent bien qu'après avoir écrasé du plâtre toute la journée, je tenais encore le soir une école clandestine où, non content d'enseigner à 15 ou 20 de mes jeunes

(120) Henri Sée, «Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire», Paris, 1927, p. 49.

(121) A. Cuvillier, *«Un journal d'ouvriers: l'Atelier»*, 1840 à 1850, Paris, 1914. Collaborèrent activement au journal: Corbon et Leneveux, typographes, Gilland, serrurier, Chevé et Capron, teneurs de livres, Leroy, bijoutier en doré.

compatriotes l'alphabet et un peu d'arithmétique, je cherchais à leur inculquer l'amour de la liberté, la haine des tyrans et celle du salariat, dernière forme du servage» **(122)**.

---

(122) *«Lettre aux lecteurs de la Creuse, 1848»*, recueillie dans *«Questions ouvrières»*, Paris, 1884.